

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er février 2017

Résolution numéro: CA-2017-010

Article de l'ordre du jour numéro: 3.1

Recommandation STM-5374-04-16-66

D'ADJUGER à entreprise « Dellner Inc. », un contrat de fourniture de pièces d'accouplement d'attelage pour voitures de métro (Dellner), pour une période de 36 mois, au montant de 1 388 556,77 \$ USD, plus les taxes de 207 936,37 \$ USD, pour un montant maximum de 1 596 493,14 \$ USD toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5374-04-16-66, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 1.596.493,14 \$ TTI \$ USD

DE responsable MÉTRO

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : DIRECTRICE EXÉCUTIVE

Date : 21-12-2016

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de diverses pièces de rechange pour l'entretien de ses voitures de métro MR-73 ainsi que des remplacements systématiques pour sa prolongation de durée de vie, notamment, des pièces d'accouplement d'attelage.

Les pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures de métro MR-73 sont d'origine Dellner Coupler et sont utilisées depuis le début des opérations du métro à Montréal. Ces pièces servent à joindre les wagons du métro, d'où leur importance sur la sécurité des passagers et sur le maintien de l'offre de service.

Ces pièces sont conservées en inventaire et sont considérées comme des pièces d'usures qui doivent être remplacées régulièrement ou de façon systématique.

Les prévisions ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5374-04-16-66
Fourniture de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures métro

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 2

Nombre de soumissions
déposées : 1

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 22 août 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 21 octobre 2016.

Le marché

Comme la STM ne détient pas les spécifications de ces pièces, l'appel d'offres s'adressait au concepteur et distributeur des pièces d'origine, car lui seul est en mesure de respecter les spécifications techniques quant à la fabrication de ces pièces d'origine. Elles ont été conçues pour l'accouplement d'attelage de nos voitures de métro MR-73.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Le seul soumissionnaire à avoir déposé une offre, soit l'entreprise « Dellner Inc. » est conforme. Les prix sont en dollars US et sont fermes pour la première année du contrat et une augmentation est permise selon l'IPC - province de Québec pour la 2^e et la 3^e année.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Chantier 1: offre de service et bénéfices. Pièces essentielles au maintien de l'offre de service et à la sécurité du réseau métro

Chantier 4: optimiser la performance économique. Pièces requises pour le prolongement de la vie utile des MR73

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

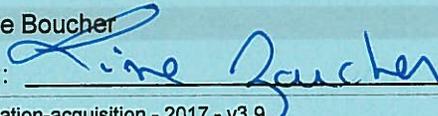
Nom: Céline Dumesnil

Titre: Administrateur de contrat

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 20/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5374-04-16-66
Fourniture de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures métró

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000	00000		
Compte	161001	161001		
Ordre interne	000000	000000		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-145-1			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	973.860,82	622.632,32		1.596.493,14

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 2017 à 02 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	385.710,21\$	462.852,26\$	539.994,30\$	1.388.556,77\$
(B) TPS	19.285,51\$	23.142,61\$	26.999,72\$	69.427,84\$
(C) TVQ	38.474,59\$	46.169,51\$	53.864,43\$	138.508,53\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	443.470,31\$	532.164,38\$	620.858,45\$	1.596.493,14\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	38.522,81\$	46.227,37\$	53.931,93\$	138.682,11\$
(F) Montant net (D - E)	404.947,50\$	485.937,01\$	566.926,52\$	1.457.811,03\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Ce contrat sera financée par le règlement d'emprunt R-145-1 (Prolongation de durée de vie des voitures MR-73), qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

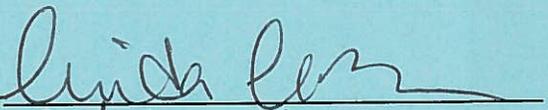
La présente recommandation est en devise USD. La certification de fonds, en date du 12 décembre 2016, a été convertie en devise CAN, au taux à midi de 1,3140%.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? oui

Disponibilité des fonds ? oui

Trésorier: 

Date: 30/11/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5374-04-16-66
Fourniture de pièces d'accouplement d'attelage pour les voitures métro

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger un contrat à un ou plusieurs soumissionnaires conformes en fonction du plus bas prix unitaire par item.

Estimation

Pour la STM, le total de l'estimation de contrôle pour ce contrat était de 2 652 637,47 \$ USD toutes taxes incluses. Toutefois, sur les 24 items au bordereau des prix, la STM a retiré 4 items. L'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart, qui tient compte des items retirés, est de 2 328 115,59 \$ USD toutes taxes incluses. Le prix total soumis de 1 596 493,15 \$ USD toutes taxes incluses, est donc inférieur de 731 622,44 \$ USD (31,43 % favorable) par rapport à l'estimation de contrôle.

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 651 901,26 \$ USD (33,03 % favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Dans les deux cas, la durée du contrat ainsi que la portion des quantités garanties favorisent une baisse et une stabilité des prix.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4708-01-14-59
Résolution : CA-2014-157
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 686 668,07 \$ USD
Période couverte par l'autorisation : 25 juillet 2014 au 29 juillet 2015
Nature de l'autorisation : Contrat de base
Adjudicataire : Dellner Coupler Inc.

Contrat : STM-4017-04-11-10
Résolution : CA-2011-160
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 1 238 314,24 \$ CAD
Période couverte par l'autorisation : 13 juin 2011 au 12 juin 2014
Nature de l'autorisation : Contrat de base
Adjudicataire : Dellner Coupler Inc.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} Février 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 3.2

Résolution numéro: CA-2017-011

Recommandation STM-4752-03-14-25

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement de trois (3) contrats de Fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO), dans le cadre des achats regroupés de la STM (Société de transport de Montréal), de l'AMT (l'Agence métropolitaine de transport), du RTL (le Réseau de transport de Longueuil), du RTC (le Réseau de transport de la Capitale), de la STL (la Société de transport de Laval), de l'AQTIM (Association Québécoise du transport inter municipal et municipal) et de la ST LÉVIS (la Société de transport de Lévis), à compter du 31 mars 2017 jusqu'au 1^{er} avril 2019. Les trois (3) contrats adjugés aux deux (2) entreprises suivantes seront renouvelés, tel que détaillé dans la suite de la rubrique "Recommandation" :

- Paragon Identification
- Confidex Ltd

Pour un montant pour l'ensemble des Sociétés de 3 276 320,24 \$, plus les taxes de 490 628,96 \$, pour un montant maximum de 3 766 949,20 \$. Pour un montant, pour la STM, de 2 795 585,00 \$, plus les taxes de 418 638,85 \$, pour un montant maximum de 3 214 223,85 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 3.214.223,85 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable PLANIF., FINANCE & CONTRÔLE

Nom : Linda Lebrun

Titre : Directrice Exécutive

Date : 12.01.2017

Signature: Angèle Dubé

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée : _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La présente demande s'inscrit dans le cadre du système de vente et perception de la STM. Les cartes à puce occasionnelles (CPO) (unitaires, unitaires pré-encodées et en rouleaux) servent pour les opérations de vente et de perception de titres de la STM, de l'AMT et des autres autorités organisatrices de transport en commun (AOT) participantes au système de vente et de perception des titres exploités par la STM. Suite à une décision de la STM concernant l'élargissement de l'utilisation des cartes à puce occasionnelles (CPO), ce titre de transport est devenu de plus en plus populaire auprès de notre clientèle, contribuant ainsi à améliorer l'expérience client, et sa consommation ne cesse d'augmenter d'année en année. Ce renouvellement de deux (2) ans est basé sur une consommation annuelle moyenne de 14 500 000 CPO pour le total des AOT concernées et de l'AMT.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division Exploitation et consolidation du système OPUS de la Direction Vente et perception et Revenus voyageurs, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4752-03-14-25 (Première, deuxième et dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes à puces occasionnelles (CPO)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input checked="" type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4752-03-14-25

Résolution : CA-2015-075

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 3 619 068,08 \$ (pour la STM seulement)

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2015 au 30 mars 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première, deuxième et dernière option de renouvellement.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

S'approvisionner de façon responsable

Le principe de la hiérarchie des 3RV-E a été pris en compte dans l'évaluation du besoin et des matériaux choisis. Pour Paragon, le papier des CPO détient les certifications environnementales FSC et PEFC. Ces certifications reposent sur l'application de cahiers de charges relatifs à la gestion durable des forêts et sur la mise en place d'une chaîne de traçabilité des produits certifiés de la forêt jusqu'au produit fini. Ainsi, ces certifications nous assurent que le papier des CPO provient d'une forêt qui est aménagée et exploitée avec des pratiques forestières durables.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature :

Date :

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4752-03-14-25 (Première, deuxième et dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes à puces occasionnelles (CPO)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.214.223,85			3.214.223,85

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 31 03 2017 à 01 04 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	960.067,00\$	1.260.651,00\$	574.867,00\$	2.795.585,00\$
(B) TPS	48.003,35\$	63.032,55\$	28.743,35\$	139.779,25\$
(C) TVQ	95.766,68\$	125.749,94\$	57.342,98\$	278.859,60\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.103.837,03\$	1.449.433,49\$	660.953,33\$	3.214.223,85\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	95.886,69\$	125.907,52\$	57.414,84\$	279.209,05\$
(F) Montant net (D - E)	1.007.950,34\$	1.323.525,97\$	603.538,49\$	2.935.014,80\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

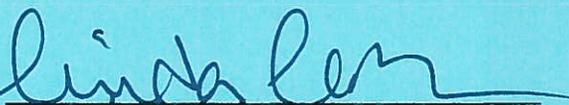
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: 31/03/2017

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

**OBJET : STM-4752-03-14-25 (Première, deuxième et dernière option de renouvellement)
Fourniture de cartes à puce occasionnelles (CPO)**

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Recommandation »

Adjudicataires	STM	AMT	RTL	RTC	STL	AQTIM	STLÉVIS	Total Adjudicataire
PARAGON IDENTIFICATION (BLOC 1)	1 427 712,00\$	188 760,00\$	45 760,00\$	140 826,40\$	3 145,60\$	39 138,94\$	2 916,80\$	1 848 259,74\$
PARAGON IDENTIFICATION (BLOC 3)	1 161 000,00\$	30 375,00\$	27 000,00\$	2 812,50\$				1 221 187,50\$
TOTAL PARAGON (BLOCS 1 ET 3)	2 588 712,00\$	219 135,00\$	72 760,00\$	143 638,90\$	3 145,60\$	39 138,94\$	2 916,80\$	3 069 447,24\$
CONFIDEX LTD (BLOC 2)	206 873,00\$							206 873,00\$
ASK S.A.								
Montant sans taxes	2 795 585,00\$	219 135,00\$	72 760,00\$	143 638,90\$	3 145,60\$	39 138,94\$	2 916,80\$	3 276 320,24\$
Taxes	418 638,85\$	32 815,47\$	10 895,81\$	21 509,93\$	471,05\$	5 861,06\$	436,79\$	490 628,96\$
Total avec taxes	3 214 223,85\$	251 950,47\$	83 655,81\$	165 148,83\$	3 616,65\$	45 000,00\$	3 353,59\$	3 766 949,20\$

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4752-03-14-25 (Première, deuxième et dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de cartes à puces occasionnelles (CPO)

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Comme le contrat ne prévoit aucune augmentation de prix lors de la levée des options, et compte tenu des modifications technologiques à venir au système de vente & perception qui permettront d'accepter une évolution de la puce actuelle des CPO de la STM, il est plus avantageux pour la STM non seulement d'exercer l'option de renouvellement, mais aussi de lever les deux années d'option en une seule fois, plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres. Un nouvel appel d'offres risquerait de se traduire par une augmentation du coût de la CPO car la STM doit demeurer avec la version actuelle de la puce dont l'approvisionnement devient de plus en plus difficile pour les fournisseurs, engendrant ainsi des coûts qu'ils pourraient lui transférer.

Le montant total pour l'option de renouvellement (24 mois) est de 3 214 223,85 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 7 323 648,57 \$ toutes taxes incluses.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Développement durable (suite)

Pour sa part, la firme Confidex détient une certification ISO 14001 Système de management environnemental. Une entreprise possédant cette certification démontre qu'elle réduit au minimum l'effet dommageable de ses activités et son impact sur l'environnement et améliore de façon continue sa performance environnementale.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.3

Assemblée du : 1er février 2017

Résolution numéro : CA-2017-012

Recommandation STM-4151-11-11-16

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour le contrat de fourniture de produits certifiés « Écologo » pour les soins cutanés, adjugé à l'entreprise « Emballages Jean Cartier inc. », se terminant le 7 août 2017, au montant de 41 954,69 \$, plus les taxes de 6 282,72 \$, pour un montant maximum de 48 237,41 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4151-11-11-16 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'exercice de la première option de renouvellement du contrat de fourniture de produits certifiés « Écologo » pour les soins cutanés, adjugé à l'entreprise « Emballages Jean Cartier inc. », à compter du 8 août 2017 jusqu'au 7 août 2020, au montant de 451 319,93 \$, plus les taxes de 67 585,17 \$, pour un montant maximum de 518 905,10 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4151-11-11-16 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Le tout pour un montant total de 567 142,51 \$, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 285 736,26 \$ (toutes taxes incluses).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 567.142,51 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable CAPITAL HUM, APPROV ET AFF. JUR

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 10/1/2017

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM offre à ses employés différents produits pour les soins cutanés. Il s'agit de savons doux pour les mains, le corps et les cheveux, de savons industriels pour les mains utilisés par les différents corps de métier, de crèmes protectrices avant et après travail et de produits antiseptiques pour les mains.

L'utilisation des produits pour les soins cutanés par le personnel de la STM permet d'offrir un environnement propre et sécuritaire contribuant au maintien de leur santé et sécurité et fait partie intégrante du pilier «Attirer, développer et mobiliser les talents».

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4151-11-11-16 (augmentation de l'enveloppe budgétaire et levée de la première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de produits certifiés « Écologo » pour les soins cutanés

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4151-11-11-16

Résolution : CA-2012-191

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 718 593,75 \$

Période couverte par l'autorisation : 8 août 2012 à 7 août 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'augmentation de l'enveloppe budgétaire et l'exercice de la première option de renouvellement portant la valeur totale du contrat à 1 285 736,26 \$ (toutes taxes incluses).

Le contrat comprend une deuxième option de renouvellement de 36 mois.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

S'approvisionner de façon responsable

Réduire notre empreinte écologique

Les produits sont certifiés «Écologo». Le groupe Environnement a défini les critères environnementaux : les produits ne doivent pas contenir de phosphates, d'acide éthylène diamine tétractétique, d'alkyphénol éthoxylate, de solvants halogénés, de métaux lourds; les produits doivent contenir peu de composés organiques volatils (COV); les contenants sont faits de matériaux recyclables et biodégradables. Ils affichent le logo approprié, les emballages doivent contenir des matériaux post-consommation; les produits sont emballés dans des contenants sans PVC ni bisphénol A.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

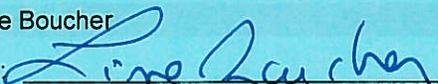
Nom: Gaétane Bélanger

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4151-11-11-16 (augmentation de l'enveloppe budgétaire et levée de la première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de produits certifiés « Écologo » pour les soins cutanés

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	567.142,51			567.142,51

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2017 à 07 08 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	104.638,02\$	150.439,98\$	238.196,64\$	493.274,64\$
(B) TPS	5.231,90\$	7.522,00\$	11.909,83\$	24.663,73\$
(C) TVQ	10.437,64\$	15.006,39\$	23.760,11\$	49.204,14\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	120.307,56\$	172.968,37\$	273.866,58\$	567.142,51\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10.450,72\$	15.025,19\$	23.789,89\$	49.265,80\$
(F) Montant net (D - E)	109.856,84\$	157.943,18\$	250.076,69\$	517.876,71\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4151-11-11-16 (augmentation de l'enveloppe budgétaire et levée de la première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de produits certifiés « Écologo » pour les soins cutanés

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire

En 2011, au moment de l'établissement de l'enveloppe budgétaire requise, les éléments suivants n'ont pas été pris en compte :

- l'impact du remplacement des distributeurs lors de l'implantation des produits. En effet, le fait qu'aucune marque n'était précisée à l'appel d'offres a eu comme conséquence l'obligation d'installer les distributeurs nécessaires à l'utilisation des nouveaux produits, ces distributeurs étant fournis gratuitement;
- les besoins pour les centres de transport Legendre et Stinson et ceux de l'usine Cipyhot;
- l'installation de distributeurs pour les savons antiseptiques dans les minibus du transport adapté.

Écart entre l'enveloppe disponible et l'enveloppe requise

A - Montant requis pour couvrir les besoins (1^{er} décembre 2016 au 7 août 2017) : 104 668,46 \$ (TTI)

B - Montant disponible au contrat (résolutions CA-2012-191) : 56 431,05 \$ (TTI)

Enveloppe supplémentaire requise (A-B) : 48 237,41 \$ (TTI)

Le montant de l'augmentation de l'enveloppe est de 48 237,41 \$ (toutes taxes incluses), portant la valeur du contrat de base à un total de 766 831,16 \$ (toutes taxes incluses).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Compte tenu des frais associés à la pose/dépose des distributrices de produits et considérant que la clause d'ajustement de prix prévoit que l'Adjudicataire peut se prévaloir d'une augmentation équivalente à l'indice des prix à la consommation pondéré (IPCP) pour la région de Montréal du mois de décembre précédent la levée de l'option de renouvellement, et ce, jusqu'à concurrence de 2,5 %, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

En effet, advenant un nouveau processus d'acquisition, les prix proposés par les soumissionnaires seraient sans doute plus élevés que le prix que la STM est appelée à déboursier dans le cadre du présent contrat, et ce, sans compter les frais administratifs liés à la pose/dépose des distributeurs nécessaires à l'utilisation des produits.

Le montant de l'exercice de la levée de l'option est de 518 905,10 \$ (toutes taxes incluses), portant la valeur du contrat à un total de 1 285 736,26 \$ (toutes taxes incluses).

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} février 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 3.4

Résolution numéro: CA-2017-013

Recommandation STM-5508-09-16-68

D'ADJUGER à l'entreprise « Les équipements d'arpentage Cansel Inc. », un contrat de renouvellement des souscriptions Autodesk, pour la période du 2 avril 2017 au 1^{er} avril 2020, au montant de 450 499,25 \$, plus les taxes de 67 462,26 \$, pour un montant maximum de 517 961,51 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5508-09-16-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 517.961,51 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Tech. de l'information et innovation

Nom : Luc Lamontagne

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017-01-13

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les logiciels Autodesk sont des produits de conception ou développement assisté par ordinateur (CAO/DAO) utilisés majoritairement par les projets majeurs et les services d'ingénierie de la STM depuis plusieurs années. Ces produits sont utilisés pour la conception et la modification des plans et dessins concernant aussi bien les bâtiments de la STM que le matériel roulant (autobus et métro).

Le renouvellement des souscriptions est essentiel afin d'avoir accès aux mises à jour logicielles et ainsi maintenir la sécurité, la performance et l'évolution des logiciels.

Ce dossier aidera à améliorer l'expérience client, puisque ces logiciels sont utilisés par le bureau des projets majeurs et l'ingénierie qui eux travaillent sur des projets qui en grande partie améliorent l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5508-09-16-68 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Renouvellement des souscriptions Autodesk

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 2

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 4 novembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 22 novembre 2016.

Le marché

Plusieurs revendeurs ayant un niveau de partenariat argent à platine d'Autodesk pouvaient soumissionner sur l'appel d'offres. Nous nous attendions à recevoir plusieurs soumissions.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre dont deux (2) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Les équipements d'arpentage Cansel est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

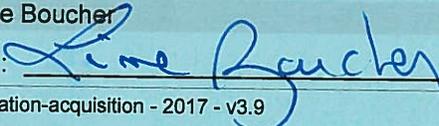
Nom: Caroline Lacasse

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice-Chaîne d'approvisionnement

Signature: 

Date: 23/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5508-09-16-68 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Renouvellement des souscriptions Autodesk

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	39200			
Compte	552170			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	517.961,51			517.961,51

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 02 04 2017 à 01 04 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	450.499,25\$	0,00\$	0,00\$	450.499,25\$
(B) TPS	22.524,96\$	0,00\$	0,00\$	22.524,96\$
(C) TVQ	44.937,30\$	0,00\$	0,00\$	44.937,30\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	517.961,51\$	0,00\$	0,00\$	517.961,51\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	44.993,61\$	0,00\$	0,00\$	44.993,61\$
(F) Montant net (D - E)	472.967,90\$	0,00\$	0,00\$	472.967,90\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: 31/11/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5508-09-16-68 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Renouvellement des souscriptions Autodesk

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement - (justifications en notes complémentaires)

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat globalement au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 620 261,38 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 517 961,51 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 102 299,87 \$ (16,5 % favorable). Cet écart s'explique par la durée du contrat qui est passé de douze (12) mois à trente-six (36) mois.

Dernier prix payé

Le prix total pour le présent contrat représente un écart annuel de 36 511,93 \$ toutes taxes incluses par rapport au dernier prix payé. Toutefois, cet écart représente un écart moyen de 2,5 % favorable par rapport au dernier prix unitaire payé par la STM. L'écart de prix annuel s'explique par le nombre de licences total qui est passé de cent cinquante (150) en 2016 à cent soixante-douze (172) pour le présent contrat et l'ajout de trois (3) nouveaux produits (licence), dont deux de type "cloud" ayant un prix plus élevé que les licences permanentes utilisées.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique du contrat précédent

Contrat : STM-5180-10-15-68

Autorisation : DG-16-039

Montant autorisé TTI : 136 141,90 \$

Période couverte par l'autorisation : 2 avril 2016 au 1^{er} avril 2017

Nature de l'autorisation : contrat de base

Adjudicataire : Les équipements d'arpentage Cansel Inc.

Il n'y avait aucune option de renouvellement prévu à ce contrat.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} février 2017

Résolution numéro: CA-2017-014

Article de l'ordre du jour numéro: 3.5

Recommandation STM-5221-12-15-02

D'ADJUGER aux entreprises mentionnées plus bas, et selon les montants maximums ci-après, trois (3) contrats à deux (2) Adjudicataires pour l'acquisition de chariots élévateurs électriques pour la STM :

Bloc 1 – Manutention Québec Inc., un (1) chariot élévateur électrique, au montant de 50 498,00 \$ taxes non incluses

Bloc 2 – Camions Industriels Yale Inc., trois (3) chariots élévateurs électriques contrebalancés pour allées étroites à caristes debout, au montant de 127 452,00 \$ taxes non incluses

Bloc 3 – Camions Industriels Yale Inc., un (1) chariot élévateur électrique à cariste assis, au montant de 44 198,00 \$ taxes non incluses.

Au montant de 222 148,00 \$ plus les taxes de 33 266,66 \$, pour un montant maximum de 255 414,66 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5221-12-15-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 255.414,66 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable BUS

Nom : Renée Amilcar

Titre : Directrice exécutive

Date : 10 janvier 2017

Signature: [Signature]

DE responsable : MÉTRO

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 11 janvier 2017

Signature: [Signature]

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM désire faire l'acquisition de cinq (5) chariots élévateurs, de ce nombre quatre (4) seront remplacés et une (1) addition pour répondre aux besoins des ateliers de la direction EMR s'ajoutera au lot. Dans le cas des quatre (4) remplacements, deux (2) chariots serviront à la réception des pièces pour les autobus au centre Cipyhot, tandis que les deux (2) autres seront utilisés pour les pièces du métro destinées à l'atelier de la Voie ainsi qu'à Viau.

Ces acquisitions sont requises dans le cadre du plan de remplacement 2012-2016 des véhicules de service et s'inscrivent dans une démarche de maintien des actifs.

Pour l'addition, celui-ci répond à un nouveau besoin spécifique, soit d'opérer dans les allées étroites pour des interventions sur les nouvelles voitures du métro Azur. Il est non inscrit au plan de remplacement et addition 2012-2016, alors il sera financé en dehors du projet.

Les chariots élévateurs servent entre autres à livrer l'offre de service promise ainsi qu'au maintien des actifs en bon état et va permettre également d'améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelle.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion du parc de la Direction entretien centre de transport en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5221-12-15-02 (Adjudications)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de chariots élévateurs électriques pour la STM.

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 9

Nombre de soumissions déposées : 4

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 1^{er} novembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 21 novembre 2016.

Le marché

L'appel d'offres ci-présent était destiné à des distributeurs de chariots élévateurs.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé des offres sur un ou plusieurs bloc(s). Suite à l'analyse de conformité, il s'est avéré que le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « Lift Expert Inc. », pour le bloc 1, a été déclaré non-conforme. Le deuxième plus bas soumissionnaire pour le bloc 1, déclaré conforme est l'entreprise « Manutention Québec Inc. ». Pour les blocs 2 et 3 le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « Camions Industriels Yale Inc. » s'est avéré conforme.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique

Les cinq (5) chariots élévateurs sont électriques. De plus, tous les chariots ont les options de déplacement latéral et de positionnement centre à centre des fourches ce qui évite les manipulations fréquentes. Ces mesures contribuent à réduire l'empreinte environnementale de la STM (chantier 5 du plan de développement durable 2020).

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

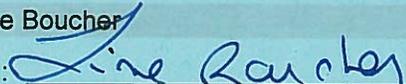
Nom: Sonia Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5221-12-15-02 (Adjudications)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de chariots élévateurs électriques pour la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150	547150	563881	
Ordre interne	271403	271404	922873	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-140	R-140		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	97.691,96	108.876,73	48.845,97	255.414,66

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 02 02 2017 à 30 06 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	222.148,00\$			222.148,00\$
(B) TPS	11.107,40\$	0,00\$	0,00\$	11.107,40\$
(C) TVQ	22.159,26\$	0,00\$	0,00\$	22.159,26\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	255.414,66\$	0,00\$	0,00\$	255.414,66\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	22.187,03\$	0,00\$	0,00\$	22.187,03\$
(F) Montant net (D - E)	233.227,63\$	0,00\$	0,00\$	233.227,63\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-140 (Programme de remplacement et d'ajout de véhicules de services 2012-2016) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 100 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec) a été allouée pour l'acquisition de quatre (4) chariots élévateurs. Le MTQ financera 85 % des dépenses admissibles et la ville de Montréal financera le 15 % additionnel. La Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 11 mars 2013.

Par contre, il y a un (1) chariot qui sera financé par le budget Exploitation du métro.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Per

Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5221-12-15-02 (Adjudications)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de chariots élévateurs électriques pour la STM.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions et processus d'adjudication (suite)

Les plus bas soumissionnaires conformes, par bloc, sont les suivants :

- Bloc 1 : Manutention Québec
- Bloc 2 : Camions Industriels Yale Inc.
- Bloc 3 : Camions Industriels Yale Inc.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le(s) contrat(s) à un ou plusieurs soumissionnaires, soit le plus bas soumissionnaire conforme, sur le prix total offert par bloc, incluant les options et l'escompte de paiement.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

L'estimation

L'estimation de contrôle était de 302 384,25\$ toutes taxes incluses (incluant les différentes options). Le prix soumis de 255 414,66 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 46 969,59 \$ (16 % favorable). Cet écart s'explique par le fait que l'estimation de contrôle a été basée sur une moyenne comparative des prix du marché des différents distributeurs et c'est ce qui a engendré un écart favorable.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

8.1

Assemblée du :

1^{er} février 2017

Résolution numéro :

CA-2017-015

Recommandation STM-5422-06-16-87

D'ADJUGER à la firme "Talleres Zitron, S.A." un contrat de fourniture de ventilateurs pour postes de ventilation mécanique, au montant maximum de 1 485 605,00 \$, plus les taxes de 222 469,35 \$, pour un montant total maximum de 1 708 074,35 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5422-06-16-87, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER l'exercice de l'option 7 pour la formation au montant forfaitaire de 7 894,00 \$ plus les taxes applicables de 1 182,13 \$ pour un montant total de 9 076,13 \$;

D'AUTORISER l'exercice de l'option 9.1 pour les pièces de rechange au montant maximum de 128 496,00 \$ plus les taxes applicables de 19 242,28 \$ pour un montant total maximum de 147 738,28 \$;

D'AUTORISER l'exercice de l'option 11 pour l'outillage spécialisé au montant forfaitaire de 5 768,00 \$ plus les taxes applicables de 863,76 \$ pour un montant total de 6 631,76 \$;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 4.232.267,69 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable INF. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017.01.12

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre de la phase 4 du programme Réno-Systèmes, la STM prévoit la mise à niveau de certains postes de ventilation mécanique (PVM) pour le métro de Montréal. À cet effet, la STM doit acquérir des ventilateurs pour équiper ces postes de ventilation mécanique (PVM) incluant deux (2) ventilateurs pour le garage Côte-Vertu. Le contrat comprend la fourniture et livraison des ventilateurs et ses composantes, la formation, les pièces de rechange, l'outillage spécialisé et l'assistance technique.

Ces systèmes de ventilation contribuent à améliorer l'expérience client, car ils permettent de répondre à trois besoins :

- La ventilation de confort - Régularise la température ambiante pour la clientèle du métro et apporte de l'air frais dans le réseau du métro pour les usagers.
- La ventilation de nuit - Permet l'apport d'air frais pour les travailleurs de nuit, chargés des travaux quotidiens d'entretien tels que de la soudure ou autres.
- La ventilation d'urgence - Permet, en cas d'incident, de contrôler les mouvements de fumée et de fournir une route d'évacuation sécuritaire aux usagers du métro, ainsi qu'une voie d'accès dégagée aux pompiers.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5422-06-16-87 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : FOURNITURE DE VENTILATEURS INDUSTRIELS POUR POSTES DE VENTILATION MÉCANIQUE

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 10

Nombre de soumissions
déposées : 3

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 5 août 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 10 novembre 2016.

Le marché

Une étude de marché a permis d'identifier de nouveaux fournisseurs potentiels pour ce contrat qui sont des fabricants en majorité installés en Europe et aux États-Unis. L'étude de marché a été réalisée auprès de huit (8) manufacturiers de classe mondiale et huit (8) fournisseurs canadiens qui œuvrent dans le domaine. Deux (2) des nouveaux fournisseurs approchés ont déposé une soumission. Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes œuvrant dans le domaine de ventilation industrielle.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Agir en employeur responsable

La prise en compte du bruit de nos installations permet de réduire l'impact sur l'environnement, puisque le bruit s'inscrit comme un contaminant selon la Loi sur la Qualité de l'environnement. Des exigences spécifiques ont été intégrées au devis d'appel d'offres afin de respecter des niveaux sonores stricts et conformes aux lois et règlements en vigueur.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

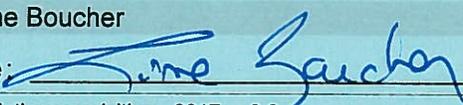
Nom: Karla Jiménez

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5422-06-16-87 (Adjudication)
 Titre de l'appel d'offres : FOURNITURE DE VENTILATEURS INDUSTRIELS POUR POSTES DE VENTILATION MÉCANIQUE

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	563160	591130	563160	
Ordre interne	290430	920149	156020	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-149		R-156-1	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.710.169,66	36.304,51	485.793,52	4.232.267,69

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 10 02 2017 à 31 12 2023
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	489.847,00\$	3.191.186,00\$	3.681.033,00\$
(B) TPS	0,00\$	24.492,35\$	159.559,30\$	184.051,65\$
(C) TVQ	0,00\$	48.862,24\$	318.320,80\$	367.183,04\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	563.201,59\$	3.669.066,10\$	4.232.267,69\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	48.923,47\$	318.719,70\$	367.643,17\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	514.278,12\$	3.350.346,40\$	3.864.624,52\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

R-149:

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-149 (Réno-Systèmes - phase 4) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mai 2016.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5422-06-16-87 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : FOURNITURE DE VENTILATEURS INDUSTRIELS POUR POSTES DE VENTILATION MÉCANIQUE

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

D'AUTORISER le directeur de projets principal du Bureau de projets équipements fixes Métro à approuver l'exercice des options 1 à 5, 8, 10 et 12 selon les besoins requis pendant l'exécution du contrat et conformément aux conditions prévues aux documents d'appel d'offres :

- D'autoriser un montant maximum de 1 485 605,00 \$, plus les taxes applicables de 222 469,35 \$ pour un montant total maximum de 1 708 074,35 \$, afin d'exercer, si requis, les options 1 à 5 pour l'acquisition de ventilateurs supplémentaires. Ces options pourront être exercées si la fourniture de ventilateurs requis pour la construction des nouveaux postes de ventilation mécanique s'inscrit à l'intérieur de la période du contrat;
- D'autoriser un montant maximum de 31 576,00 \$ plus les taxes applicables de 4 728,51 \$ pour un montant total maximum de 36 304,51 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 8 pour formation. Cette option pourra être exercée si la STM requiert la formation supplémentaire à un maximum de quatre (4) autres groupes d'employés;
- D'autoriser un montant maximum de 70 000,00 \$ plus les taxes applicables de 10 482,50 \$ pour un montant total maximum de 80 482,50 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 10 pour l'assistance technique au chantier. Cette option pourra être exercée si la STM requiert l'assistance du fournisseur pour l'application des méthodes d'installation en chantier;
- D'autoriser un montant maximum de 43 568,00 \$ plus les taxes applicables de 6 524,31 \$ pour un montant total maximum de 50 092,31 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 12 pour la modification de la température d'opération. Cette option pourra être exercée lorsque l'analyse des contraintes d'opération sera validée.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets Côte-Vertu Vendôme- Gestion des projets majeurs - Métro à approuver, suite à l'obtention de l'autorisation des instances gouvernementales pour ledit projet, l'exercice des options 6 et 9.2 selon les besoins requis pendant l'exécution du contrat et conformément aux conditions prévues aux documents d'appel d'offres :

- D'autoriser un montant maximum de 321 283,00 \$ plus les taxes applicables de 48 112,13 \$ pour un montant total maximum de 369 395,13 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 6 pour l'acquisition de ventilateurs supplémentaires pour le garage Côte-Vertu;
- D'autoriser un montant maximum de 101 238,00 \$ plus les taxes applicables de 15 160,39 \$ pour un montant total maximum de 116 398,39 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 9.2 pour les pièces de rechange du garage Côte-Vertu.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, telle que spécifiée en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Appel d'offres STM-5422-06-16-87 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : FOURNITURE DE VENTILATEURS INDUSTRIELS POUR POSTES DE VENTILAT

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix (10) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre dont deux (2) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit la firme « Talleres Zitron, S.A. », est conforme. Le contrat prévoit un ajustement du prix de ventilateurs, cloches d'entrée, transitions de sortie, grilles de protection et quincaillerie en fonction du taux de change Euro-CAD et une indexation annuelle du taux horaire pour l'assistance technique au chantier en fonction de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Montréal.

Estimation

L'estimation de contrôle réalisée par le Bureau de projets Équipements fixes Métro durant la période d'appel d'offres est de 4 768 382,95 \$. Le montant de la plus basse soumission conforme est de 3 681 033,00 \$, ce qui représente un écart favorable de 1 087 349,95 \$ soit 22,8 % avec l'estimation de contrôle. Cet écart peut s'expliquer par le fait que Talleres Zitron, S.A., fabricant, fournit directement une soumission, sans passer par un distributeur dont les taux d'administration et profit sont généralement compris entre 10% à 25%.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Développement durable

Par ailleurs, sa prise en compte s'inscrit également dans une démarche d'acceptabilité sociale et d'engagement des parties prenantes. Une telle démarche constitue une bonne pratique pour toute entreprise responsable et engagée envers le développement durable.

Subvention

R-156-1:

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-156-1 (Construction d'un garage à la station Côte Vertu) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention de principe sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} février 2017
Résolution numéro: CA-2017-016

Article de l'ordre du jour numéro: 8.2

Recommandation STM 29 03 30-A02

D'AUTORISER les termes et conditions de l'acte de vente à intervenir entre la Commission scolaire de Montréal (ci-après la "CSDM") et la Société de transport de Montréal (ci-après la "STM") pour l'acquisition d'une parcelle de terrain du lot UN MILLION SIX CENT DIX-NEUF MILLE TRENTE-CINQ (1 619 035), Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie d'environ quatre cent quinze et quatre dixièmes (415,4) mètres carrés, requis pour la construction du poste de ventilation mécanique (ci-après "PVM") Saint-Grégoire, dans le cadre du programme Réno-Systèmes phase quatre (4);

D'AUTORISER les signataires de la STM à apporter ou consentir toute modification à l'acte de vente non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

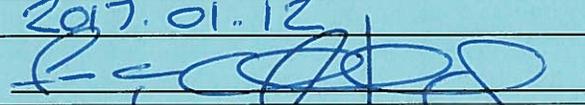
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 0,00 \$ -

DE responsable: Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2017.01.12

Signature: 

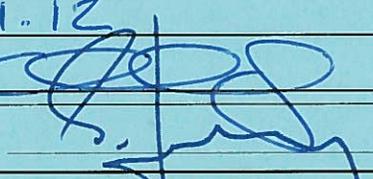
DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le projet Ventilation du programme Réno-Systèmes a pour objectif d'améliorer le système de ventilation en tunnel, essentiel à la ventilation d'urgence, la ventilation confort et la ventilation des travaux de nuit. La ventilation confort assure une température plus agréable en station en réduisant l'effet de chaleur et en améliorant la qualité de l'air.

Le projet vise aussi à rendre les installations conformes à la norme NFPA 130, à améliorer la fiabilité du système de ventilation en tunnel et à rendre les installations conformes au règlement no 4996 de la Ville de Montréal sur le niveau de bruit. Ainsi, dans le cadre de ce projet, un nouveau poste de ventilation doit être construit entre les stations Laurier et Rosemont.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 29 03 30-A02

Titre : Acte de vente - Acquisition de terrain de la CSDM

Démarche, solution proposée et conclusion

La CSDM est propriétaire du lot UN MILLION SIX CENT DIX-NEUF MILLE TRENTE-CINQ (1 619 035) du cadastre du Québec, occupé par l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (ci-après l'"ÉMÉMM"). L'offre de vente et les frais d'acquisition ont été autorisés par le conseil d'administration le 5 octobre 2016 (Résolution CA 2016-300), dans le but d'acquérir une parcelle de terrain faisant partie dudit lot et voisine de l'actuel poste de redressement-ventilation St-Grégoire, situé sur le lot UN MILLION SIX CENT DIX-NEUF MILLE TRENTE-HUIT (1 619 038). La présente recommandation a pour but de présenter le projet d'acte et d'obtenir l'autorisation du conseil d'administration.

L'offre de vente et l'acte de vente doivent faire l'objet d'une approbation par le conseil des commissaires de la CSDM et faire l'objet d'un décret du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur autorisant la CSDM à procéder à la signature de l'acte de vente.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 12 04 2016

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

La mise à niveau du poste de ventilation permettra de se conformer à la norme NFPA 130 et au règlement de la Ville de Montréal sur le bruit. De plus, une partie du terrain sera aménagée en parc, réduisant les îlots de chaleur et agrémentant la vie de quartier.

Le terrain visé a fait l'objet d'une évaluation environnementale de site phase I et II et les sols excavés seront disposés conformément à la réglementation du MDDELCC.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Vincent Lavoie

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature

Date: 11/09/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM 29 03 30-A02

Titre : Acte de vente - Acquisition de terrain de la CSDM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	290339			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	0,00\$			0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-122 - Programme Réno-Systèmes 3, qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

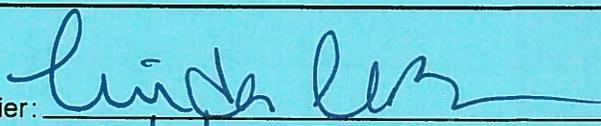
Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier et du Fonds Chantiers Canada a été allouée pour ce projet. La Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **31/1/2017**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

9.1

Assemblée du :

1^{er} février 2017

Résolution numéro :

CA-2017-017

Recommandation STM-5452-06-16-64

D'ADJUGER à l'entreprise «Cleveland Track Material Inc.», un contrat de fourniture d'appareils de voie pour le centre d'attache Viau, au montant de 597 320,64 \$, plus les taxes de 89 448,76 \$, pour un montant maximum de 686 769,40 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5452-06-16-64 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER l'exercice des options 1 et 2 pour l'acquisition du parc de rechange et de l'outillage spécialisé au montant de 49 445,76 \$ plus les taxes applicables de 7 404,49 \$ pour un montant maximum de 56 850,25 \$;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

743.619,65 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017.01.13

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM doit augmenter son parc de convois de véhicules de travaux. Pour ce faire, les places de stationnement dans les centres d'attache doivent être augmentées.

Le projet «Station Viau et centre d'attache» permettra d'agrandir la capacité du centre souterrain, où sont stationnés les véhicules chargés de l'entretien du métro la nuit, afin d'augmenter la capacité d'accueil de six convois supplémentaires. Cela diminuera notamment le temps de déplacement des véhicules de travaux et optimisera ainsi l'entretien du réseau et l'expérience client.

Dans ce contexte, la STM cherche un manufacturier capable de fabriquer des appareils de voie requis pour le centre d'attache Viau, et ce, en se conformant aux différentes exigences contractuelles.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5452-06-16-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Station Viau et centre d'attachement - Fourniture d'appareils de voie

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 1

Nombre de soumissions déposées : 1

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 13 11 2015

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 29 août 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 6 octobre 2016.

Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des manufacturiers capables de concevoir et de fabriquer des appareils de voie. Historiquement, une seule entreprise a participé à ce type d'appels d'offres car la majorité des manufacturiers sont spécialisés dans la fabrication d'équipements ferroviaires. Huit (8) entreprises ont été contacté pendant l'étude de marché et de ce nombre deux (2) entreprises ont montré un intérêt à participer à un appel d'offres. Ces entreprises ont été informées de l'appel d'offres lors de sa publication sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

La seule entreprise qui s'est procurée les documents d'appel d'offres a déposé une offre. La soumission de l'entreprise «Cleveland Track Material Inc.» est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative au développement durable afin de collecter l'information sur la gestion environnementale et durable des activités de l'adjudicataire, l'empreinte environnementale des appareils de voie et le transport des produits.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5452-06-16-64 (Adjudication)
 Titre de l'appel d'offres : Station Viau et centre d'attachement - Fourniture d'appareils de voie

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	567140			
Ordre interne	299620			
Réseau activé				
Règlement d'emprunt	R-162			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	743.619,65			743.619,65

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2017 à 28 02 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	129.353,28\$	452.736,48\$	64.676,64\$	646.766,40\$
(B) TPS	6.467,66\$	22.636,82\$	3.233,83\$	32.338,31\$
(C) TVQ	12.902,99\$	45.160,46\$	6.451,49\$	64.514,94\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	148.723,93\$	520.533,76\$	74.361,96\$	743.619,65\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	12.919,16\$	45.217,06\$	6.459,58\$	64.595,80\$
(F) Montant net (D - E)	135.804,77\$	475.316,70\$	67.902,38\$	679.023,85\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention:

Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Une demande de subvention finale rétroactive sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

Financement

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-162 (Agrandissement du centre d'attachement Viau) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5452-06-16-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Station Viau et centre d'attachement - Fourniture d'appareils de voie

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Options

Le contrat prévoit deux (2) options pour l'acquisition du parc de rechange et de l'outillage spécialisé nécessaires à l'entretien des appareils de voie.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 370 764,63 \$ avant taxes. Le prix soumis est de 673 715,00 \$. Étant donné qu'une seule soumission est déposée et qu'elle dépasse l'estimation de contrôle, la Loi permet de négocier le prix à la baisse. Le prix révisé après négociation au montant de 646 766,40 \$ est donc supérieur de 276 001,77 \$ (74,44 % défavorable). Cet écart s'explique par le fait que plusieurs éléments n'ont pas été considérés lors de l'estimation de contrôle.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

9.2

Assemblée du :

1^{er} février 2017

Résolution numéro :

CA-2017-018

Recommandation STM-5500-08-16-69

D'ADJUGER à l'entreprise «Céleb Construction Itée», un contrat de Construction des infrastructures Du Collège, au montant de 6 422 955,00 \$, plus les taxes de 961 837,51 \$, pour un montant maximum de 7 384 792,51 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5500-08-16-69, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER l'exercice des options 2 et 3, pour la fourniture de pièces de rechange pour les disciplines de mécanique de bâtiment et de mécanique des ascenseurs, au montant de 94 445,00 \$ plus les taxes applicables de 14 143,14 \$ pour un montant maximum de 108 588,14 \$;

D'AUTORISER le directeur du Bureau de projets équipements fixes Métro à autoriser l'exercice de l'option 1 au montant de 131 600,00 \$ plus les taxes applicables de 19 707,10 \$ pour un montant maximum de 151 307,10 \$, selon les conditions de réalisation, si l'installation des pieux s'avère non faisable.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

7.644.687,75 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

DE responsable : S.O.

Nom : François Chamberland

Nom :

Titre : Directeur exécutif

Titre :

Date : 2017.01.12

Date :

Signature :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La réalisation du projet de garage Côte-Vertu qui va accueillir les trains AZUR supplémentaires, nécessite la fermeture de la station Côte-Vertu, temporairement pour 10 à 14 semaines durant l'été 2018. Le plan de mesures transitoires prévoit entre autres le rabattement de plusieurs lignes d'autobus de la station Côte-Vertu vers la station du Collège et des navettes entre les deux stations.

L'accès universel au réseau du métro le plus proche est situé six (6) stations plus loin, soit à Snowdon.

Le présent projet vise à rendre universellement accessible la station Du Collège grâce à l'installation de deux ascenseurs à l'édicule nord. Le premier relie le rez-de-chaussée de l'édicule à la mezzanine et au quai en direction Côte-Vertu, tandis que le second relie la mezzanine au quai en direction de Montmorency.

Pour implanter l'ascenseur au rez-de-chaussée, il est nécessaire d'agrandir l'édicule du côté du boulevard Décarie.

Ce projet d'envergure a été approuvé par toutes les instances compétentes, tant à l'interne qu'à l'externe de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5500-08-16-69 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Construction des infrastructures Du Collège

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input checked="" type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 9

Nombre de soumissions déposées : 4

Annexes jointes

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes (Documents publics seulement) | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 30 08 2016

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 26 octobre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 5 décembre 2016.

Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs généraux. Plusieurs entrepreneurs généraux étaient susceptibles de répondre à cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Neuf (9) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé une offre dont deux (2) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise «Céleb Construction Itée», est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

Réduire notre empreinte écologique

Le projet contribue à 3 des 10 chantiers du Plan de développement durable 2020 de la STM :

- Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre
- Réduire notre empreinte écologique: Le projet intégrera le principe de la hiérarchie des 3RVE (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination) pour la gestion des matières résiduelles.
- Engager nos parties prenantes (le projet va améliorer la qualité de vie du milieu environnant la station)

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom : Khadija Raji

Titre : Administratrice de contrat

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 12/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5500-08-16-69 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Construction des infrastructures Du Collège

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140	161001		
Ordre interne	290 420			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-149			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	7.637.967,46	6.720,29		7.644.687,75

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2017 à 23 05 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	4.900.000,00\$	1.749.000,00\$		6.649.000,00\$
(B) TPS	245.000,00\$	87.450,00\$	0,00\$	332.450,00\$
(C) TVQ	488.775,00\$	174.462,75\$	0,00\$	663.237,75\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	5.633.775,00\$	2.010.912,75\$	0,00\$	7.644.687,75\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	489.387,50\$	174.681,38\$	0,00\$	664.068,88\$
(F) Montant net (D - E)	5.144.387,50\$	1.836.231,37\$	0,00\$	6.980.618,87\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-149 (Réno-Systèmes - Phase 4) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mai 2016.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5500-08-16-69 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Construction des infrastructures Du Collège

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 6 537 460,92 \$ toutes taxes incluses (incluant les trois (3) options). Le montant de la plus basse soumission conforme est de 7 644 687,75 \$ toutes taxes incluses (incluant les trois (3) options), ce qui représente un écart défavorable de 1 107 226,83 \$ (soit 17 %) par rapport à l'estimation de contrôle. L'écart entre l'estimation de contrôle et le plus bas soumissionnaire s'explique principalement par une sous-évaluation des frais généraux de chantier et du nombre d'heures alloués aux travaux de démolition, de coffrage et de bétonnage dans l'estimation de contrôle ainsi que des frais d'administration et profit supérieurs de la part du plus bas soumissionnaire.

Options

Les trois (3) options pour ce contrat sont l'option 1, pour les travaux d'excavation et de bétonnage pour fondation sur massif de béton et les options 2 et 3, pour la fourniture de pièces de rechange pour les disciplines de mécanique de bâtiment et de mécanique des ascenseurs;

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

9.3

Assemblée du:

1^{er} février 2017

Résolution numéro:

CA-2017-019

Recommandation STM 5271-01-16-84 / Offre d'achat entre la STM et 1605 Marcel Laurin Inc. SA09 et GCV

D'APPROUVER, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation gouvernementale, les termes et conditions d'une offre d'achat à intervenir entre la Société de transport de Montréal (ci-après nommée : « STM ») et 1605 Marcel Laurin Inc. (ci-après nommée : « Laurin Inc. ») dans le cadre de la construction du Garage Côte Vertu (ci-après nommé : « GCV ») et du poste de ventilation mécanique (ci-après nommé : « SA09 »), le tout pour un montant de 233 615,06 \$, plus les taxes de 34 983,86 \$, pour un montant maximum de 268 598,92 \$, toutes taxes incluses (ci-après nommées : « TTI »), comprenant notamment :

1- L'acquisition, en tréfonds, d'une partie du lot 1 976 572, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (ci-après nommé : « lot 1 976 572 »), située entre le nadir et l'altitude 20,6 mètres, ayant une superficie de 13 972,6 mètres carrés, définie comme la « Parcelle B1/B2 » au plan P-1 joint aux présentes, pour un montant de 1 \$ plus les taxes, pour un montant total de 1,15 \$ TTI;

2- L'acquisition, du nadir au zénith, et l'indemnité y étant associée pour les améliorations au sol, d'une partie du lot 1 976 572, ayant une superficie de 217,1 mètres carrés, définie comme la « Parcelle A » au plan P-1 joint aux présentes, pour un montant de 111 004,00 \$, plus les taxes de 16 622,85 \$, pour un montant total de 127 626,85 \$ TTI;

3- La création d'une servitude réelle et perpétuelle de limitation de charges, en faveur de la STM, sans considération monétaire, de 200 kPa, grevant la partie du lot 1 976 572 située directement au-dessus du lot à acquérir en tréfonds;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

268.598,92 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ing., Infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 23.01.2017

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du projet du GCV, un garage souterrain sera construit afin de garer des trains et d'intégrer un atelier d'entretien pour lesdits trains. Cette infrastructure, à être construite dans l'arrondissement Saint-Laurent, sera raccordée par un tunnel à la station Côte-Vertu. Afin de voir à la construction du GCV, il est requis d'acquérir la superficie requise en tréfonds du lot 1 976 572 « Parcelle B1/B2 » et d'obtenir une servitude de limitation de poids, et ce, afin de protéger les installations souterraines de la STM.

Pour les besoins de ce garage souterrain, un poste de ventilation mécanique, associé à une sortie de secours pour les employés, sera construit avec un accès en surface à l'extrémité du garage. Cette structure est nécessaire afin de répondre à la norme NFPA-130 en matière de ventilation d'urgence et d'évacuation des lieux par le personnel présent lors d'un incident. Afin de construire le SA09, il est nécessaire d'acquérir les droits de propriétés et démembrements de droits de propriétés afférents, à savoir, les Parcelles A,D,E représentées au plan P-1 joint aux présentes, en plus de verser une compensation monétaire et l'indemnité y étant associées.

Cette nouvelle structure est nécessaire au fonctionnement du GCV qui permettra de garer des trains de métro ce qui se traduira par une augmentation de capacité sur la ligne 2 - Orange permettant l'augmentation de l'offre de service directement en lien avec l'amélioration de l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM -5271-01-16-84
Offre d'achat entre la STM et 1605 Marcel Laurin Inc. SA09 et GCV

Démarche, solution proposée et conclusion

Historique :

- En septembre 2015, le CA de la STM (CA-2015-274) autorisait une offre d'achat avec Pfizer Canada Inc. pour l'acquisition des lots 1 165 463 et 1 976 573 Cadastre du Québec, pour un montant total de 7 500 000 \$, plus les taxes de 1 123 125 \$, pour un montant total de 8 623 125 \$ TTI, pour la construction du GCV.
- En décembre 2015, le CA de la STM (CA-2015-381) autorisait l'achat desdits lots, de gré à gré, entre la STM et Pfizer Canada Inc. et ce, selon les montants précisés ci-haut.
- Le 19 janvier 2016, l'acte de vente reçu devant Me Sylvie Lafond, notaire, et publié sous le numéro 22 082 074.

La localisation du SA09, en partie souterraine, répond à des contraintes spécifiques basées sur la conception du garage. La partie hors-sol de cette structure représente un bâtiment qui servira à l'accès extérieur du puits pour le poste de ventilation et de la sortie de secours. La construction de ce bâtiment et ses besoins d'aménagement extérieur requièrent l'achat d'une parcelle d'un terrain d'un centre commercial, appartenant à Laurin Inc. Cette « Parcelle A », d'une superficie de 217,1 m², doit être acquise par la STM, en plus du tréfonds associé « Parcelle B1/B2 », de l'indemnité à verser pour les améliorations au sol de la « Parcelle A », et ce, afin d'y construire cette nouvelle structure au printemps 2017 et le GCV. Afin de protéger les installations souterraines, une servitude de limitation de charge est requise. De plus, afin d'accéder audit SA09 à partir de la rue, pour effectuer l'entretien et la réparation, le cas échéant, une servitude réelle et perpétuelle de passage est requise « Parcelle D », sans oublier une servitude temporaire de construction, pour l'occupation des lieux, pour une période maximale de 30 mois « Parcelle E ». Une compensation monétaire est prévue pour une période maximale de 30 mois, pour la perte d'usage desdits espaces pendant la période de construction.

Les ententes prévues à l'offre d'achat visée par la présente recommandation ont été négociées de gré à gré par la STM avec Laurin Inc., et le gestionnaire immobilier de celui-ci, Cogir. De plus, il est à noter qu'en sus des négociations, des discussions ont eu cours entre les évaluateurs de chacune des parties. Le taux unitaire de base négocié correspond à la valeur marchande.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O	Date:			
		JJ	MM	AAAA
Comité: S/O	Date:			
		JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Réduire notre empreinte écologique

Chantier 1 : le garage Côte-Vertu est requis pour garer et entretenir une partie des nouvelles voitures Azur.
Chantier 5 : les projets de construction doivent viser une certification en développement durable. Le projet de garage Côte-Vertu vise une certification Envision TM de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Sandra Boucher Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice

Signature: Line Boucher Date: 11/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM -5271-01-16-84
Offre d'achat entre la STM et 1605 Marcel Laurin Inc. SA09 et GCV

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	156010			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-156-1			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	268.598,92\$			268.598,92

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 30 06 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	197.763,83\$	23.900,83\$	11.950,41\$	233.615,07\$
(B) TPS	9.888,19\$	1.195,04\$	597,52\$	11.680,75\$
(C) TVQ	19.726,94\$	2.384,11\$	1.192,05\$	23.303,10\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	227.378,96\$	27.479,98\$	13.739,98\$	268.598,92\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	19.751,66\$	2.387,10\$	1.193,55\$	23.332,31\$
(F) Montant net (D – E)	207.627,30\$	25.092,88\$	12.546,43\$	245.266,61\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-156-1 (Construction d'un garage à la station Côte Vertu) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention de principe sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Les
Date: 30/11/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM -5271-01-16-84
Offre d'achat entre la STM et 1605 Marcel Laurin Inc. SA09 et GCV

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

4- La création d'une servitude réelle et perpétuelle de passage, pour l'entretien et réparation du SA09, en faveur de la STM, d'une superficie de 399,2 mètres carrés, grevant une partie du lot 1 976 572, définie comme la « Parcelle D » au plan P-1 joint aux présentes, pour un montant de 62 858 \$, plus les taxes de 9 412,99 \$, pour un montant total de 72 270,99\$ TTI;

5- La création d'une servitude réelle et perpétuelle de tolérance, en faveur de la STM, sans considération monétaire, grevant la partie du lot 1 976 572 demeurant la propriété de Laurin inc.

6- La création d'une servitude temporaire de construction en faveur de la STM, d'une superficie de 920,5 mètres carrés, grevant une partie du lot 1 976 572, définie comme la « Parcelle E » du plan P-1 joint aux présentes, pour une période maximale de trente (30) mois, payable mensuellement à compter du 1^{er} mai 2017, pour un montant maximal de 40 252,06 \$, plus les taxes de 6 027,75 \$, pour un montant total de 46 279,81 \$ TTI, et ce, pour l'occupation des lieux pendant la construction du SA09.

7- Une compensation monétaire pour la perte d'usage de treize (13) cases de stationnement, pour une période maximale de (30) mois, payable mensuellement à compter du 1^{er} mai 2017, au taux unitaire de cinquante dollars (50 \$) par case de stationnement par mois, pour un montant maximal de 19 500,00 \$, plus les taxes de 2 920,13 \$, pour un montant total de 22 420,13 \$ TTI.

D'AUTORISER le Directeur du Bureau de projet Côte-Vertu Vendôme - Gestion des projets majeurs - Métro à poursuivre ou interrompre la durée de la servitude temporaire de construction et l'entente de compensation monétaire, advenant la complétion des travaux du SA09 et la remise en état des lieux avant la fin du terme prévu;

D'AUTORISER le Directeur du Bureau de projet Côte-Vertu Vendôme - Gestion des projets majeurs - Métro à signer tout document relativement au résultat des vérifications à effectuer ou conditions à obtenir en vertu des mécanismes prévus à l'offre d'achat, notamment, à lever les conditions ou décliner l'offre, le cas échéant;

D'AUTORISER les signataires de la STM à conclure un acte de vente et de création de servitudes et signer tout document ainsi que d'apporter toutes modifications auxdits documents et à l'acte de vente à intervenir non incompatibles avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

La STM bénéficie d'un droit de mettre fin à la servitude de construction et à la compensation monétaire, sous préavis écrit, applicable en tout temps après les vingt-quatre (24) premiers mois, et ce, advenant la complétion des travaux du SA09 plus tôt que le délai maximal de 30 mois.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

9.4

Assemblée du:

1^{er} février 2017

Résolution numéro:

CA-2017-020

Recommandation STM 5620-12-16-84 Création d'une servitude de passage entre STM et CP REIT pour le SA09

D'AUTORISER, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation gouvernementale, la création d'une servitude réelle et perpétuelle de passage à intervenir entre la Société de transport de Montréal (ci-après nommée : « STM ») et CP REIT PDI QUÉBEC DEVELOPMENTS LTD. (ci-après nommée : « CP REIT »), requise pour l'entretien et réparation du futur poste de ventilation mécanique (ci-après nommé : « SA09 ») du Garage Côte Vertu (ci-après nommé : « GCV ») à être construit, d'une superficie de 124,3 mètres carrés, grevant une partie du lot 1 165 601 Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, définie comme la « Parcelle 1 » au plan accompagnant la description technique de l'arpenteur Éric Chalifour joint aux présentes, pour un montant de 10 877,53 \$, plus les taxes de 1 628,91 \$, pour un montant total de 12 506,44 \$ toutes taxes incluses;

D'AUTORISER les signataires de la STM à conclure un acte servitude et signer tout document ainsi que d'apporter toutes modifications auxdits documents et à l'acte à intervenir non incompatible avec les présentes afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

12.506,44 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ing., Infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 23.01.2017

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du projet du GCV, un garage souterrain sera construit afin de garer des trains et d'intégrer un atelier d'entretien pour lesdits trains. Cette infrastructure, à être construite dans l'arrondissement Saint-Laurent, sera raccordée par un tunnel à la station Côte-Vertu.

Pour les besoins de ce garage souterrain, un poste de ventilation mécanique « SA09 », associé à une sortie de secours pour les employés, sera construit avec un accès en surface à l'extrémité du garage. Cette structure est nécessaire afin de répondre à la norme NFPA-130 en matière de ventilation d'urgence et d'évacuation des lieux par le personnel présent lors d'un incident. Afin d'accéder au SA09 à partir de la rue, pour les fins éventuelles d'entretien et de réparation, il est nécessaire de créer une servitude de passage en faveur de la STM.

Cette nouvelle structure est nécessaire au fonctionnement du GCV qui permettra de garer des trains de métro, ce qui se traduira par une augmentation de capacité sur la ligne 2 - Orange permettant l'augmentation de l'offre de service directement en lien avec l'amélioration de l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5620-12-16-84
Création d'une servitude de passage entre STM et CP REIT pour le SA09

Démarche, solution proposée et conclusion

Historique :

- En septembre 2015, le CA de la STM (CA-2015-274) autorisait une offre d'achat avec Pfizer Canada Inc. pour l'acquisition des lots 1 165 463 et 1 976 573 Cadastre du Québec, pour un montant total de 7 500 000 \$, plus les taxes de 1 123 125 \$, pour un montant total de 8 623 125 \$ TTI, pour la construction du GCV.
- En décembre 2015, le CA de la STM (CA-2015-381) autorisait l'achat desdits lots, de gré à gré, entre la STM et Pfizer Canada Inc. et ce, selon les montants précisés ci-haut.
- Le 19 janvier 2016, l'acte de vente reçu devant Me Sylvie Lafond, notaire, et publié sous le numéro 22 082 074.
- En février 2017, en sus des présentes, il sera recommandé au CA de la STM l'approbation des termes et conditions d'une offre d'achat entre celle-ci et 1605 Marcel Laurin Inc. et la création de servitudes dans le cadre de la construction du GCV et dudit poste SA09, le tout pour un montant de 233 615,06 \$, plus les taxes de 34 983,86 \$, pour un montant total de 268 598,92 \$ TTI.

Afin d'obtenir tous les droits nécessaires pour la réalisation et l'exploitation du SA09, la STM requiert de CP REIT une servitude réelle et perpétuelle de passage « Parcelle 1 » afin d'accéder au SA09 à partir de la rue, et ce, pour l'entretien et/ou la réparation éventuelle dudit poste, le cas échéant.

Le taux négocié entre les parties pour la création de ladite servitude de passage, servitude déjà affectée d'une servitude de passage aux titres, est de 8,13\$/ pi.ca. Il est à noter que ce taux est identique à celui négocié avec le riverain « 1605 Marcel Laurin Inc. » pour la création d'une servitude de passage ayant la même finalité que celle requise aux termes des présentes, et dont une partie est également affectée d'une servitude de passage.

La Direction gestion des projets majeurs et la Direction des Affaires juridiques ont été consultées et ont travaillé de concert avec la Gestion immobilière et aménagement de la Direction chaîne d'approvisionnement dans l'établissement des besoins, la détermination des droits requis et ont également participé aux négociations de gré à gré avec CP REIT.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Réduire notre empreinte écologique

Chantier 1 : le garage Côte-Vertu est requis pour garer et entretenir une partie des nouvelles voitures Azur.

Chantier 5 : les projets de construction doivent viser une certification en développement durable. Le projet de garage Côte-Vertu vise une certification Envision TM de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

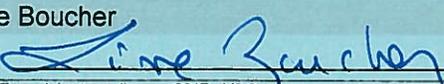
Nom: Sandra Boucher

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5620-12-16-84
Création d'une servitude de passage entre STM et CP REIT pour le SA09

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	156010			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-156-1			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	12.506,44\$			12.506,44

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	10.877,53\$			10.877,53\$
(B) TPS	543,88\$	0,00\$	0,00\$	543,88\$
(C) TVQ	1.085,03\$	0,00\$	0,00\$	1.085,03\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	12.506,44\$	0,00\$	0,00\$	12.506,44\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.086,39\$	0,00\$	0,00\$	1.086,39\$
(F) Montant net (D - E)	11.420,05\$	0,00\$	0,00\$	11.420,05\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-156-1 (Construction d'un garage à la station Côte Vertu) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

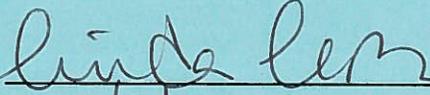
Subvention : Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention de principe sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 30/11/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er février 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 11.1

Résolution numéro: CA-2017-021

Recommandation DEV2017-01- Mise en service de la ligne 419 - Express John-Abbott durant les fins de semaine d'été

Il est recommandé de mettre en service la ligne 419 - Express John-Abbott avec un parcours prolongé à l'ouest jusqu'au terminus MacDonald durant les fins de semaine (samedi et dimanche) de la période horaire de juin, à compter du 19 juin 2017 jusqu'au 27 août 2017.

Le tout pour un nombre approximatif de 200 heures de service supplémentaires par année.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutive et trésorière

Date: 13.01.2017

Signature: Angèle Dubé

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le Zoo Ecomuseum de Sainte-Anne-de-Bellevue a approché la STM en 2014 afin d'améliorer la desserte en transport collectif pour sa clientèle de l'ouest de l'île (20% de sa clientèle) et celle du centre de l'île (30%) à partir du terminus Fairview et du terminus MacDonald. La cible est plus particulièrement la clientèle des fins de semaine d'été, plus importante que les autres jours de l'année et qui n'a actuellement pas la possibilité de se rendre à l'Ecomuseum en transport collectif puisqu'il n'y a pas de desserte offerte par la STM.

Avec plus de 115 000 visiteurs par année et une prévision de près de 750 visiteurs par jour de fin de semaine d'été en 2017, le parc espère transférer une partie de sa clientèle de l'île dans le transport collectif et bien évidemment attirer une nouvelle clientèle. Par ailleurs, il est ouvert à l'année de 9h à 17h et les heures de plus forte affluence sont de 10h à 15h durant les fins de semaine.

La ligne 419 - Express John-Abbott dessert l'Ecomuseum avec un arrêt dans chaque direction sur chemin Sainte-Marie et est en service de 6h à 18h30 en semaine seulement. Desservant également le terminus Fairview et le CÉGEP John Abbott, à proximité du terminus MacDonald, il s'agit du service privilégié à mettre en place pour le parc durant les fins de semaine.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-01 - Mise en service de la ligne 419 - Express John-Abbott durant les fins de semaine d'été

Démarche, solution proposée et conclusion

Les analyses d'opportunités pour desservir la clientèle du Zoo Ecomuseum ont été effectuées par la Division Mobilité et développement des réseaux au cours de l'automne 2016. À partir des résultats d'une étude de satisfaction et de profil de la clientèle du parc ainsi que la connaissance de leur projet de développement, différentes options ont été évaluées. Afin d'offrir un service de transport collectif à la clientèle du Zoo Ecomuseum provenant de l'ouest et du centre de l'île, la ligne 419 - Express John Abbott représente la meilleure option de desserte puisqu'elle réalise le parcours le plus direct au terminus Fairview et à proximité du terminus MacDonald. Ces deux terminus rejoignent une vingtaine de lignes d'autobus dans l'ouest de l'île et permettent un rayonnement très significatif pour le parc zoologique. Aucune autre ligne d'autobus ne dessert cette portion du chemin Sainte-Marie les fins de semaine.

Afin d'optimiser l'accessibilité de notre clientèle à ce nouveau service, un accord a été fait avec l'université McGill pour que l'autobus puisse exceptionnellement traverser le campus MacDonald pour rejoindre le terminus MacDonald situé sur la rue Lakeshore. Ceci permet d'éviter 500 mètres de marche à travers le campus, réduit le temps de correspondance et donne une plus grande visibilité au service. À partir du terminus Fairview, le temps de parcours de l'autobus pour se rendre à l'arrêt de l'Ecomuseum serait de 17 minutes. À partir du terminus MacDonald, il s'agirait de moins de 10 minutes.

Par ailleurs, puisque les arrêts réguliers de la 419 seraient desservis, il s'agira aussi d'une bonification de l'offre de service pour notre clientèle voulant se déplacer le long du parcours, notamment les résidents du quartier Sainte-Marie.

Afin de valider le scénario de bonification, les services opérationnels ont été consultés et sont en accord avec la recommandation. Un suivi continu avec le partenaire a également été réalisé pour valider notre démarche et rester en accord avec leur besoin. Les villes liées concernées par le nouveau service ont également été informées.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 25 01 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date:
JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Mobilité et développement des réseaux

Nom: Fanja Rajesson

Titre: Conseillère en développement des réseaux

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 13/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : DEV2017-01 - Mise en service de la ligne 419 - Express John-Abbott durant les fins de semaine d'été

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

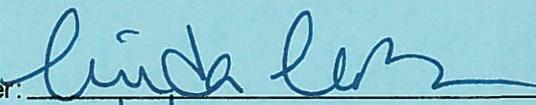
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: **31/1/2017**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-01 - Mise en service de la ligne 419 - Express John-Abbott durant les fins de semaine d'été

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

À la suite de ces démarches et après accord de toutes les parties prenantes, nous recommandons donc de mettre en service la ligne 419 - Express John-Abbott prolongée à l'ouest jusqu'au terminus MacDonald, durant les heures d'affluence des fins de semaine d'été seulement (conformément à la période horaire de juin 2017), soit entre 10h et 15h, aux 30 minutes, à compter du 19 juin 2017. Cette bonification serait approximativement 200 heures de service additionnelles par année.

Bien évidemment, au cours des prochains mois et années, des évaluations de la performance de la ligne et des suivis seront effectués en prenant compte notamment des commentaires et plaintes de la clientèle.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er février 2017

Article de l'ordre du jour numéro:

11.2

Résolution numéro:

CA-2017-022

Recommandation DEV2017-02 - Ajout de service sur la ligne 777 - Casino

Il est recommandé pour le Parc Jean-Drapeau d'ajouter des heures de service sur la ligne 777 - Casino, pour qu'elle desserve les usagers durant toutes les heures où le métro est ouvert, à partir du 19 juin 2017.

Le tout pour un nombre approximatif de 1 300 heures de service supplémentaire par année.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Planification, Finances et Contrôle

DE responsable:

Nom: Linda Lebrun

Nom

Titre: Directrice exécutive et trésorière

Titre

Date: 31/1/2017

Date: _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La Société du Parc Jean-Drapeau prévoit des travaux d'aménagement sur l'île Sainte-Hélène pour les années 2017 et 2018 impliquant la fermeture de stationnements sur l'île Notre-Dame et de l'accès à la passerelle du Cosmos durant les événements du parc. Ces mesures auront un impact significatif sur les déplacements piétons et véhiculaires sur et entre les îles.

Dans la définition de son plan de circulation durant les travaux, le Parc a soutenu son positionnement en faveur du transport collectif avec la mise en place de voies réservées au transport collectif (et véhicules de service et d'urgence) pour nos circuits d'autobus existants.

Ainsi, la STM souhaite offrir un service adéquat à partir de la station de métro Jean-Drapeau vers les différentes attractions du Parc : offrir une accessibilité complète tout en supportant l'augmentation d'achalandage en lien avec les travaux.

La ligne 777 - Casino, reliant la station de métro Jean-Drapeau au Casino de Montréal, est en service de 9h jusqu'à 30 minutes avant la fermeture du métro. Afin d'offrir une meilleure accessibilité, la plage horaire de desserte devrait être revue.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-02 - Ajout de service sur la ligne 777 - Casino

Démarche, solution proposée et conclusion

Les analyses d'opportunités pour améliorer la desserte du Parc Jean-Drapeau, dans le cadre des travaux d'aménagement prévus en 2017 et 2018, ont été effectuées par la Division Mobilité et développement des réseaux au cours de l'automne 2016. Différents enjeux tels que la circulation des véhicules et l'accessibilité des attractions sur les îles se sont présentés et une collaboration étroite avec nos partenaires a permis de définir des mesures d'amélioration du service selon l'orientation du Parc Jean-Drapeau, qui souhaite mettre de l'avant les déplacements en transport collectif sur son territoire. Les premières opportunités retenues liées à la phase des travaux ont été définies pour chaque desserte et sont recommandées pour une mise en place à partir du début de la saison estivale 2017.

En premier lieu, la navette privée du Casino de Montréal, qui relaie la ligne 777 - Casino lorsqu'elle n'est pas en service et que le métro dessert le parc, totalise un achalandage journalier de près de 200 montants le matin et le soir. Il paraît donc opportun d'élargir la plage horaire de service de la ligne 777 pour desservir notre clientèle : de 5h30 à 9h tous les jours de la semaine et de 0h30 à 1h du dimanche au vendredi et de 1h à 1h20 le samedi. Cet ajout de service correspond à environ 1 300 heures de service supplémentaires par année soit 700 h en 2017.

Concernant l'expérience client, il est prévu d'augmenter la fréquence sur la ligne 767 - La Ronde / La Plage en lien avec les travaux à partir du 19 juin pour un nombre approximatif de 900 heures par année.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 25 01 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date:
JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Mobilité et développement des réseaux

Nom: Fanja Rajesson

Titre: Conseillère en développement des réseaux

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 31/1/2017

pour

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : DEV2017-02 - Ajout de service sur la ligne 777 - Casino

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: Linda Lem

Disponibilité des fonds ?

Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-02 - Ajout de service sur la ligne 777 - Casino

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Enfin, les travaux entraînant la fermeture de stationnements et la détérioration de l'accès aux automobiles sur les îles, notamment la fermeture du stationnement P4 pour la plage Jean-Doré, l'augmentation du service de la 767 - La Ronde / La Plage permettrait de supporter l'achalandage supplémentaire. Cette bonification serait permanente puisque le Parc Jean-Drapeau souhaite diminuer à long terme l'accès aux automobiles. Un autobus serait ainsi ajouté à l'offre de service actuelle pour un total de 900 heures par année.

Afin de valider ces mesures de bonification, les services des opérations ont été consultés et sont en accord avec la recommandation. Un suivi continu avec le partenaire a également été réalisé pour valider notre démarche et rester en accord avec leur besoin.

À la suite de ces démarches et après accord de toutes les parties prenantes, nous recommandons donc la série de mesures présentée à compter de la saison estivale 2017.

Bien évidemment, au cours des prochains mois et années, des évaluations de la performance de nos lignes et des suivis vont être effectués en prenant compte notamment des commentaires et plaintes de la clientèle.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er février 2017

Article de l'ordre du jour numéro:

11.3

Résolution numéro:

CA-2017-023

Recommandation Ajout de la ligne 711 - Parc-du-Mont-Royal / Oratoire et modification de la ligne 11 - Parc-du-Mont-Royal

Il est recommandé de mettre en service une nouvelle ligne estivale et de modifier une ligne existante, afin d'améliorer la desserte du Parc-du-Mont-Royal ainsi que l'accès à l'Oratoire Saint-Joseph, pour les Montréalais et la clientèle touristique.

Ainsi, il est proposé de :

- créer la ligne 711 - Parc-du-Mont-Royal / Oratoire (liste d'été seulement),
- modifier la ligne 11 - Parc-du-Mont-Royal / Ridgewood (en tout temps).

La mise en service devrait entrer en vigueur le 19 juin 2017 et engendrerait un nombre supplémentaire maximal de **2100 heures** de service par année pour la Société.

En termes de nombre de véhicules requis, l'impact de ces modifications engendrerait un besoin supplémentaire de 3 autobus en semaine, l'été seulement. Pour le reste de l'année, aucun véhicule supplémentaire n'est requis.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Planification, Finances et Contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice et trésorière

Date: 13.01.2017

Signature: Angèle Dube

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le Parc-du-Mont-Royal est une destination prisée des Montréalais et des touristes, particulièrement l'été. Avec l'avènement du métro en 1966, la ligne qui le desservait avait été prolongée de l'avenue du Parc à la station de métro Mont-Royal. Toutefois, aujourd'hui, le dynamisme de l'avenue du Mont-Royal et la hausse de l'utilisation de l'automobile occasionnent souvent des problématiques de congestion sur cette artère, causant des irritants pour nos clients se rendant au Parc-du-Mont-Royal.

Parallèlement, la STM reçoit régulièrement des demandes afin d'améliorer le service à destination du Parc-du-Mont-Royal. De pair avec le 375e anniversaire de Montréal, il a été demandé à la STM d'aller de l'avant avec ce projet.

La STM voit également dans ce projet une opportunité d'améliorer l'accessibilité au Parc-du-Mont-Royal pour les Montréalais résidant le long de la branche ouest de la ligne Orange du métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-03 - Ajout de la ligne 711 - Parc-du-Mont-Royal / Oratoire et modification de la ligne 11 - Parc-du-Mont-Royal / Ridgewood

Démarche, solution proposée et conclusion

À la base du projet se trouvent des objectifs d'amélioration de la desserte du Parc-du-Mont-Royal et de l'Oratoire ainsi qu'un raccordement par autobus à la branche ouest de la ligne Orange. Cependant, une contrainte importante était de ne pas retirer la ligne 11 de l'avenue Ridgewood, petite rue densément peuplée à l'ouest de l'avenue Côte-des-Neiges. La solution globale retenue est donc d'ajouter une nouvelle ligne, en parallèle à la ligne 11 existante, quitte à ajuster à la baisse le niveau de service (excédentaire) sur l'avenue Ridgewood. Toutefois, cette situation ne prévaudrait que durant l'été.

Plusieurs scénarios impliquant deux lignes ont ainsi été présentés à l'interne. Pour le CT Mont-Royal, il était judicieux de faire passer la nouvelle ligne 711 sur le boul. St-Joseph, pour des raisons de congestion récurrente sur l'avenue du Mont-Royal. D'ailleurs, à l'été 2016, une "navette 11" (service supplémentaire) circulant sur le boul. St-Joseph a été testée avec succès. De plus, le retrait éventuel de la boucle de retournement derrière la station Mont-Royal constitue un argument favorisant un terminus de la ligne 711 à l'édicule St-Joseph de la station de métro Laurier.

Par cohérence pour la clientèle, il est ainsi également proposé de déplacer le parcours de la ligne 11 vers le boul. St-Joseph, afin que les deux services desservent la même station de métro et puissent ainsi offrir une régularité à nos clients. Outre les clients provenant du métro, la modification du parcours pourrait occasionner des répercussions aux clients le long de l'avenue Mont-Royal, même si le boul. St-Joseph est à distance de marche. Ainsi, ces clients ont des options de rechange, dont l'utilisation de la ligne 97 - Avenue-du-Mont-Royal afin de correspondre avec la 11. De plus, la ligne 11 continuerait de desservir l'avenue du Mont-Royal aux intersections des rues Christophe-Colomb et de la Roche.

De plus, le boul. St-Joseph gagne en accessibilité entre St-Laurent et Parc, car aucun service de bus ne le dessert actuellement. À noter que l'ensemble de ces modifications a été présenté et approuvé par des élus de l'arrondissement Plateau Mont-Royal. Ainsi, durant l'été, il est prévu que le niveau de service combiné des deux lignes soit supérieur au service habituellement planifié en période estivale. Le reste de l'année, soit en l'absence de la ligne 711, le service de la ligne 11 demeure au même niveau habituel. La ligne circulera toutefois en tout temps sur le boulevard St-Joseph.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 25 01 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Mobilité et développement des réseaux

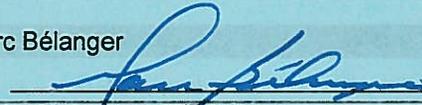
Nom: Sébastien Gagné

Titre: Conseiller corporatif - Développement des réseaux

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Marc Bélanger

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 13/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-03 - Ajout de la ligne 711 - Parc-du-Mont-Royal / Oratoire et modification de la ligne 11 - Parc-du-Mont-Royal / Ridgewood

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
 Date: 31/1/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} février 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1

Résolution numéro: CA-2017-024

Recommandation STM-5577-11-16-105 - Renouvellement du bail du Studio de photo de la STM

D'AUTORISER la conclusion d'une convention de renouvellement d'un bail de sous-location à intervenir entre 9227-9702 Québec inc., faisant affaires sous le nom de Gare d'autocars de Montréal (ci-après appelée « Gare d'autocars de Montréal ») et la Société de transport de Montréal (ci-après appelée « STM »), afin de prolonger la durée du bail de sous-location d'un espace commercial situé au 1717, rue Berri, local GC-R400, pour une période additionnelle de cinq (5) ans débutant le 1^{er} mars 2018 et se terminant le 28 février 2023, pour un montant de 696 045,54 \$ avant taxes ou de 800 278,36 \$ toutes taxes comprises.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 16 439,47 \$, plus les taxes de 2 461,81 \$, pour un montant maximum de 18 901,29 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, pour des services devant être effectués par le sous-locataire ou le propriétaire pendant la durée de l'entente, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

D'AUTORISER les signataires à consentir toute modification audit projet de convention de renouvellement de bail de sous-location qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 819.179,65 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Expérience client et activ. commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 12/01/2017

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

En décembre 2012, la STM autorisait la signature d'un bail de sous-location d'un espace commercial de 3 096,45 pieds carrés, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 1717, rue Berri, pour une période de cinq (5) ans débutant le 1^{er} mars 2013 et se terminant le 28 février 2018, dans le but d'y loger l'entreprise mandatée par la STM pour la prise de photos et la préparation de cartes d'identité pour les bénéficiaires de tarifs réduits du réseau de transport de la STM.

Le local répond à l'ensemble des critères recherchés par la STM. Le local est accessible aux personnes à mobilité réduite et est situé à proximité du centre de services BERRI-UQAM, ce qui permet d'offrir une gamme complète de services à nos clients. La superficie du local permet de gérer une partie de la file d'attente à l'intérieur même du local. Ceci est un avantage important pour la STM, puisque la présence d'un grand nombre d'étudiants lors de certaines journées risque moins d'incommoder les commerces voisins.

Le maintien des opérations du studio de photo de la STM au 1717, rue Berri contribue à l'amélioration de l'expérience client. En effet, le local est situé à un emplacement central et facile d'accès pour les bénéficiaires de tarifs réduits.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5577-11-16-105 - Renouvellement du bail du Studio de photo de la STM

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM loue ce local depuis le 1^{er} mars 2013.

Le requérant a confirmé le besoin de poursuivre la location et convient de renouveler le bail pour la période du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2023.

Le loyer de base annuel a été négocié à un taux de 29,75 \$ le pied carré pour toute la durée de la période de renouvellement. Ceci représente une augmentation de 6,25 % par rapport au loyer de base annuel des cinq (5) dernières années.

Le loyer de base annuel pour la période initiale du bail, soit du 1^{er} mars 2013 au 28 février 2018, est de 28,00 \$ le pied carré. Il n'y a eu aucune augmentation du loyer de base depuis le 1^{er} mars 2013. Ainsi, nous considérons que le loyer négocié pour la période de renouvellement est acceptable. De plus, il est à noter que l'augmentation de 6,25 % est légèrement inférieure au pourcentage d'augmentation de l'IPC des cinq (5) dernières années pour la région de Montréal, soit 6,31 % (octobre 2011 à octobre 2016).

Le loyer de base négocié demeurera fixe pour toute la durée de la période de renouvellement, soit du 1^{er} mars 2018 au 28 février 2023.

Le bail ne prévoit pas d'autre option de renouvellement.

Historique d'adjudication

Résolution : CA-2012-366

Montant autorisé TTI : 802 110,93 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} mars 2013 au 28 février 2018

Nature de l'autorisation : Sous-bail pour un espace commercial

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

Contribue au chantier 2 du plan DD 2020, soit de rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre. Le local est facilement accessible en transport collectif aux clients à tarif réduit et aux personnes à mobilité réduite.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

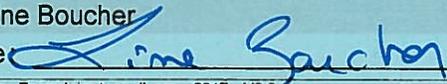
Nom: Mélissa Blaise

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5577-11-16-105 - Renouvellement du bail du Studio de photo de la STM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38100			
Compte	599510			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	819.179,65\$			819.179,65

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 03 2018 à 28 02 2023
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		116.303,05\$	596.181,97\$	712.485,02\$
(B) TPS	0,00\$	5.815,15\$	29.809,10\$	35.624,25\$
(C) TVQ	0,00\$	11.601,23\$	59.469,15\$	71.070,38\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	133.719,43\$	685.460,22\$	819.179,65\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	11.615,77\$	59.543,67\$	71.159,44\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	122.103,66\$	625.916,55\$	748.020,21\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lez

Date: 30/11/2017.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

13.1

Assemblée du:

1er février 2017

Résolution numéro:

CA-2017-025

Recommandation STM-5586-11-16-25

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels pour une agence de promotion ».

- « Compréhension du mandat » « 10 points »
- « Compétence et expérience de la firme » « 20 points »
- « Compétence et expérience de l'équipe » « 20 points »
- « Stratégie et solution proposée » « 30 points »
- « Compréhension des tendances marketing » « 10 points »
- « Pertinence des services offerts » « 10 points »

/100

 Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: EXP. CLIENT ET ACT. COMM.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 21 Dec. 2016.

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La mise en place d'activités de partenariats et de promotion (mesures tarifaires TBC ou 1 mois gratuit, promotion OPUS en ligne, etc.) requiert le déploiement d'équipes terrain. Les besoins sont récurrents, mais non-continus et exigent la disponibilité de plusieurs ressources sur de courtes périodes. Il est donc souhaitable d'engager une firme externe qui sera en mesure de fournir, à des taux horaires compétitifs, les effectifs requis pour mener à bien l'activation ou la promotion.

En plus des activations terrain, les services professionnels d'une agence de promotion sont requis pour le développement de programmes promotionnels, le recrutement et la formation des équipes terrain ainsi que la gestion de concours ou autres services généraux. Ces activités visent à recruter, fidéliser et faire connaître nos services dans le but d'améliorer l'expérience globale des clients.

 Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5586-11-16-25 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour une agence de promotion

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 25 01 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
S'approvisionner de façon responsable

Il a été prévu, dans le critère d'évaluation (Stratégie et solution proposée) de mesurer l'implication de la firme en développement durable, en demandant des exemples de stratégie de communication et d'outils de communication qui reflètent les principes de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

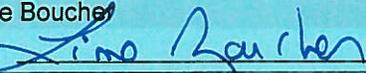
Nom: Éleine Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Bouche

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 19/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5586-11-16-25 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour une agence de promotion

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 30/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5586-11-16-25 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour une agence de promotion

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Suite de la rubrique recommandation:

La composition du comité de sélection sera autorisée, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c.S-30.01) et règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif ressources humaines et services partagés.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.2

Assemblée du: 1er février 2017

Résolution numéro: CA-2017-026

Recommandation STM-5569-11-16-10

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri ».

- Organisation et expertise du soumissionnaire	25 points
- Stratégie de mise en oeuvre du soumissionnaire	25 points
- Compétences et expériences du chargé de projet	25 points
- Compétences et expériences du surintendant	25 points
	/100 points

La composition du comité de sélection a été autorisée le 21 décembre 2016 conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c.S-30.01) et règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif ressources humaines et services partagés.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable: ING., INFR., ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 17.01.10

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les travaux d'aménagement intérieur du 2000 Berri touchent l'ensemble du bâtiment, principalement les sept (7) étages intérieurs, mais aussi quelques espaces extérieurs. Le projet vise essentiellement une reconfiguration des espaces de travail ainsi que la mise à niveau des composantes électriques et mécaniques incluant une réfection majeure du système électromécanique dédié au confort thermique du 4e étage, le remplacement des panneaux électriques et de leur distribution sur les sept (7) étages et un nouveau système de chauffage, ventilation et air climatisé (C.V.A.C.) sur les sept (7) étages. Un réaménagement des espaces extérieurs de la ruelle et de l'entrée principale du bâtiment seront aussi visés dans les travaux de ce livrable.

Les travaux d'aménagement intérieur du 2000 Berri permettront d'assurer la pérennité du bâtiment, d'intégrer de meilleures pratiques de développement durable, d'obtenir une meilleure efficacité énergétique et de diminuer les coûts d'entretien. Aussi, la résolution des problèmes opérationnels permettra de répondre aux besoins d'efficacité des différents secteurs, de créer un meilleur environnement de travail et de qualité de l'air ambiant ainsi que d'améliorer la synergie entre les équipes de travail et la mobilisation des employés.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5569-11-16-10 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

À la suite de l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 02 04 2015
JJ MM AAAA

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 28 06 2016
JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

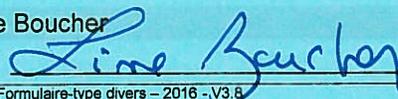
Nom: Sandra Simard

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5569-11-16-10 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Travaux d'aménagement intérieur - Réfection du 2000 Berri

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-158			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention :

Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET, le 20 juillet 2016, dans le cadre du programme SOFIL. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

Financement :

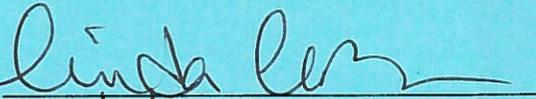
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-158 (Rénovation de l'édifice du 2000 Berri) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **30/1/2017**

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

14.1

Assemblée du :

1er février 2017

Résolution numéro :

CA-2017-027

Recommandation Remplacement d'un membre au Comité de retraite de la STM (CSN)

1. Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (RLRQ c. R-15.1) et au règlement adopté par la Société en cette matière, de nommer monsieur Sylvain Joly, Secrétaire corporatif et directeur Affaires juridiques, à titre de membre nommé par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN), en remplacement de madame Sylvie Tremblay. Les membres seront dorénavant les suivants:

Mesdames Céline Desmarteau, Pascale Dionne, Angèle Dubé, Marie-Claude Léonard, Linda Lebrun, ainsi que messieurs Alain Brière, Sylvain Joly et Luc Tremblay; le directeur général étant membre d'office et président de ce Comité;

2. Que cette nomination entre en vigueur le 1er février 2017 et demeure en force jusqu'au 15 mars 2018 inclusivement, sauf en cas de remplacement anticipé par le Conseil d'administration.

3. La présente résolution modifie la résolution CA-2015-067 adoptée le 4 mars 2015.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ -

DE responsable D.E. Cap.Hum, Appro et Aff. jur.

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 24/1/2017

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Madame Sylvie Tremblay siège sur le Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) à titre de membre nommé par la Société.

Le départ à la retraite madame Tremblay, le 31 janvier 2017, crée une vacance au sein dudit Comité que la Société souhaite combler en désignant Sylvain Joly, Secrétaire corporatif et directeur Affaires juridiques, pour y siéger à titre de membre nommé par la Société, en remplacement de madame Sylvie Tremblay.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Remplacement d'un membre au Comité de retraite de la STM (CSN)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Considérant l'intention de la Société de changer la composition du Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN);

Pour ces motifs, nous requérons:

La nomination de monsieur Sylvain Joly, Secrétaire corporatif et directeur Affaires juridiques, à titre de membre nommé par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN), en remplacement de madame Sylvie Tremblay, effective à compter du 1er février 2017 et jusqu'au 15 mars 2018.

Le tout tel que proposé dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: Service des régimes de retraite

Nom: Lyne Claude

Titre: Conseillère juridique

Service: Service des régimes de retraite

Nom: Isabelle Poissant

Titre: Directrice

Signature: _____

Date: _____

24 janvier 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Remplacement d'un membre au Comité de retraite de la STM (CSN)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

—	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Les

Date: 30/1/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

14.2

Assemblée du :

1er février 2017

Résolution numéro :

CA-2017-028

Recommandation Remplacement de deux membres au Comité de retraite de la STM (1992)

1. Conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (RLRQ, c. R-15.1) et au règlement adopté par la Société en cette matière, de nommer monsieur Christian Portelance, Secrétaire corporatif adjoint, et monsieur Michel Lefebvre, Directeur Excellence opérationnelle, à titre de membres nommés par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992), en remplacement de messieurs Sylvain Joly et Christian Maheux. Les membres seront dorénavant les suivants:

Mesdames Renée Amilcar et Line Boucher ainsi que messieurs Alain Brière, Yannick Gareau, Luc Lamontagne, Michel Lefebvre, Christian Portelance et Luc Tremblay; le directeur général étant membre d'office et président de ce Comité;

2. Que ces nominations entrent en vigueur le 1er février 2017 et demeurent en force jusqu'au 15 mars 2018 inclusivement, sauf en cas de remplacement anticipé par le Conseil d'administration.

3. La présente résolution modifie la résolution CA-2016-279 adoptée le 7 septembre 2016.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ -

DE responsable D.E. Cap.Hum, Appro et Aff. jur.

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 24/1/2017

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La Société souhaite changer la composition du Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) en remplaçant Sylvain Joly par Christian Portelance, Secrétaire corporatif adjoint et Christian Maheux par Michel Lefebvre, Directeur Excellence opérationnelle, pour siéger sur ledit Comité à titre de membres nommés par la Société.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Remplacement de deux membres au Comité de retraite de la STM (1992)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Considérant l'intention de la Société de changer la composition du Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992);

Pour ces motifs, nous requérons:

Les nominations de monsieur Christian Portelance, Secrétaire corporatif adjoint et de monsieur Michel Lefebvre, Directeur Excellence opérationnelle, à titre de membres nommés par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992), en remplacement de messieurs Sylvain Joly et Christian Maheux, effectives à compter du 1er février 2017 et jusqu'au 15 mars 2018.

Le tout tel que proposé dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: Service des régimes de retraite

Nom: Lyne Claude

Titre: Conseillère juridique

Service: Service des régimes de retraite

Nom: Isabelle Poissant

Titre: Directrice

Signature: _____

Date: _____

24 janvier 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Remplacement de deux membres au Comité de retraite de la STM (1992)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

(This section is currently blank in the document.)

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? NON

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 30/1/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er février 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 14.3

Résolution numéro: CA-2017-029

Recommandation Mesures de remplacement temporaire aux comités de retraite de la STM

De permettre au Directeur du Service des régimes de retraite, dans l'éventualité où une personne nommée par la Société pour siéger comme membre au sein du Comité du Régime de retraite de la STM (Syndicat du transport de Montréal CSN) est dans l'impossibilité d'assister à une assemblée de ce Comité, de nommer temporairement, un membre qu'elle a déjà dûment nommé pour siéger sur le Comité du Régime de retraite de la STM (1992), afin de remplacer le membre absent à l'assemblée du Comité du Régime de retraite (CSN).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable D.E. Cap.Hum, Appro et Aff. jur.

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 12/1/2017

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature:

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Mettre en place des mesures de bonne gouvernance permettant le remplacement temporaire de personnes nommées par la Société pour siéger au sein des comités de retraite de la STM dans l'éventualité où l'une d'elles est dans l'impossibilité d'assister à une réunion desdits comités;

Ces mesures sont demandées afin de pallier à des besoins ponctuels de remplacement des personnes nommées par la Société lorsque l'une d'elles est dans l'impossibilité d'assister à une assemblée de l'un ou l'autre des comités de retraite;

Les comités de retraite étant composés chacun de près d'une vingtaine de personnes, il devient difficile de reporter une assemblée en raison de conflits d'horaire ponctuel d'un membre;

Ces mesures ont également pour objectif d'assurer le quorum et/ou la représentativité de la Société au sein des comités de retraite de la STM, tel que prévu au texte des règlements de régimes respectifs.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mesures de remplacement temporaire aux comités de retraite de la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Considérant que la représentativité de la Société au sein des comités de retraite est importante;

Considérant qu'il arrive ponctuellement que des demandes de remplacement temporaire doivent être soumises au conseil d'administration de la Société, soit dans le cadre d'une réunion régulière ou encore d'une séance spéciale, lesquelles demandes deviennent répétitives;

Considérant que la Société souhaite se doter de mesures de bonne gouvernance permettant d'assurer la représentativité des personnes nommées par la Société au sein des comités de retraite de la STM, à toute réunion, sans avoir à déposer ponctuellement une demande de remplacement temporaire lors d'une réunion régulière ou spéciale du conseil d'administration de la Société;

Considérant qu'il est ainsi opportun de permettre aux membres du Comité du Régime de retraite de la STM (Syndicat du transport de Montréal CSN), dûment nommés par la Société, de remplacer temporairement, au besoin, un membre nommé par la Société qui serait dans l'impossibilité d'assister à une réunion du Comité du régime de retraite de la STM (1992).

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par:

 Service des régimes de retraite

Nom: Lyne Claude

Titre: Conseillère juridique

Service:

 Service des régimes de retraite

Nom: Isabelle Poissant

Titre: Directrice

Signature: _____

Date: _____

12 janvier 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mesures de remplacement temporaire aux comités de retraite de la STM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 30/1/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mesures de remplacement temporaire aux comités de retraite de la STM

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

De permettre au Directeur du Service des régimes de retraite, dans l'éventualité où une personne nommée par la Société pour siéger comme membre au sein du Comité du Régime de retraite de la STM (1992) est dans l'impossibilité d'assister à une assemblée de ce Comité, de nommer temporairement, un membre qu'elle a déjà dûment nommé pour siéger sur le Comité du Régime de retraite de la STM (Syndicat du transport de Montréal CSN), afin de remplacer le membre absent à l'assemblée du Comité du Régime de retraite (1992).

Que les nominations effectuées en vertu de la présente résolution soient valides exclusivement pour la période où une personne nommée par la Société pour siéger comme membre au sein d'un Comité de retraite est dans l'impossibilité d'assister à une assemblée de ce Comité.

Qu'une personne ayant été remplacée temporairement au sein d'un Comité de retraite en vertu de la présente résolution est nommée à nouveau pour siéger à titre de membre de ce Comité dès la fin de son impossibilité d'assister à une assemblée.

Que ces mesures entrent en vigueur le 1er février 2017.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

De même, les membres du Comité du Régime de retraite de la STM (1992), dûment nommés par la Société, doivent pouvoir remplacer temporairement au Comité du Régime de retraite de la STM (Syndicat du transport de Montréal CSN), un membre nommé par la Société ne pouvant assister à une réunion dudit Comité.

Pour ces motifs, nous requérons l'adoption des mesures de remplacement temporaire aux comités de retraite de la STM, telles que proposées dans la présente recommandation, à compter du 1er février 2017.

Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er février 2017
Résolution numéro: CA-2017-030

Article de l'ordre du jour numéro: 14.4

Recommandation Nomination des membres externes des comités techniques du conseil d'administration

- de nommer les personnes qui siégeront à titre de membres externes des comités techniques du conseil d'administration de la Société, lesquelles sont désignées dans la liste paraphée par le secrétaire corporatif de la Société qui est jointe à la présente recommandation pour en faire partie intégrante.
- de verser aux membres externes de ces comités un jeton de présence pour chacune de leur participation à :
 - une rencontre du comité, jusqu'à concurrence de dix (10) jetons de présence par année;
 - une rencontre d'un sous-comité constitué par le comité, à la condition que ce sous-comité soit composé d'au moins un membre siégeant au conseil d'administration de la Société;
 - une séance de travail extraordinaire, autorisée par le président du comité.
- que le jeton de présence d'un membre externe soit fixé à MILLE DOLLARS (1000 \$).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable: Secrétariat corporatif

Nom: Sylvain Joly

Titre: Secrétaire corporatif

Date: 30 janvier 2017

Signature: [Signature]

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La modification de la composition des comités techniques de la Société est devenue nécessaire afin de nommer ou renouveler selon le cas le mandat des membres externes des comités du conseil d'administration.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Nomination des membres externes des comités techniques du conseil d'administration

Démarche, solution proposée et conclusion

Il est proposé de :

- Nommer les membres externes devant siéger aux différents comités du conseil d'administration de la Société, selon la liste paraphée présentée à l'annexe 1.
- De verser aux membres de comités un jeton de présence pour chaque participation à :
 - une rencontre du comité, jusqu'à concurrence de dix (10) jetons de présence par année;
 - une rencontre d'un sous-comité à la condition qu'il soit composé d'au moins un membre siégeant au Conseil;
 - une séance de travail extraordinaire, autorisée par le président du comité.
- De préciser la valeur des jetons de présence des membres externes.
- De préciser la durée des mandats des membres externes, des comités «Vérification», « Suivi des actifs », «Gouvernance, éthique et développement durable », « Ressources humaines », « Service à la clientèle », «Finances ».

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

La nomination des membres externes des comités techniques du conseil d'administration est un principe de bonne gouvernance en développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Secrétariat corporatif

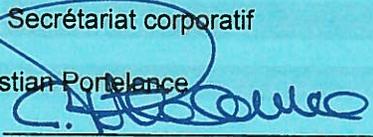
Nom: Danièle Porret

Titre: Assistant secrétaire

Service : Secrétariat corporatif

Nom: Christian Portelance

Titre: Secrétaire corporatif adjoint

Signature: 

Date: 26.01.2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Nomination des membres externes des comités techniques du conseil d'administration

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **31/1/2017**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

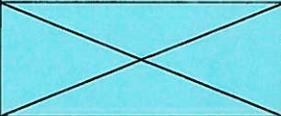
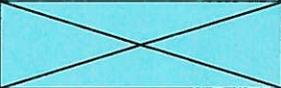
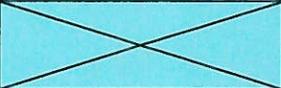
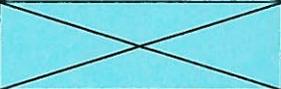
Objet: Nomination des membres externes des comités techniques du conseil d'administration

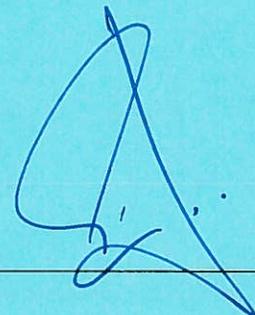
Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

4. de préciser la durée du mandat des membres externes des comités «Vérification», « Suivi des actifs», « Gouvernance, éthique et développement durable », « Ressources humaines », « Service à la clientèle » et « Finances ».
5. que ces nominations soient effectives à compter de ce jour, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ultérieurement par résolution du conseil d'administration de la Société, et qu'elles remplacent toute nomination à ces comités faite antérieurement.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

COMITÉ SUIVI DES ACTIFS

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat (Membre externe seulement)</i>
Vice-président du Conseil d'administration et président du comité	M. Marvin Rotrand	
Président du Conseil d'administration et membre du comité	M. Philippe Schnobb	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Francesco Miele	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Pierre Gagnier	
Membre externe	M. Robert A. Proulx	1 année



RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

14.5

Assemblée du:

1^{er} février 2017

Résolution numéro:

CA-2017-031

Recommandation

De modifier la liste des personnes habilitées à assumer le rôle de commissaire pour les consultations publiques de la Société ainsi que la grille de leur rémunération, adoptés par la résolution CA-2013-219, selon la liste paraphée par le secrétaire corporatif et la grille jointes à la présente recommandation pour en faire partie intégrante.

De créer une commission pour tenir la consultation publique sur le projet Vendôme, et ce conformément à l'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun et à la Politique corporative « Consultation publique - réseau du métro » (PC 1.14), selon les termes, modalités et conditions prévues dans cette politique.

De nommer Madame Marguerite Bourgeois présidente de ladite commission, ainsi que Messieurs Jacques Besner et Bruno-Serge Boucher à titre de commissaires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable:

Nom: Me Sylvain Joly

Titre: Secrétaire corporatif et directeur - Affaires juridiques

Date:

31 janvier 2017

Signature:

DE responsable:

Nom François Chamberland

Titre DE - Ingénierie, Infrastructure et Projets Majeurs

Date:

13.01.31

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client.

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM désire réaliser le projet Vendôme comportant deux volets :

- la construction d'un tunnel piétonnier assurant le lien entre le CUSM, la station de Métro Vendôme et la gare de l'AMT
- la construction d'un nouvel édicule à la station de Métro Vendôme.

Pour ce faire, la STM doit obtenir un règlement du Conseil d'agglomération de Montréal édictant les règles d'urbanisme que la Société doit respecter pour la réalisation des travaux de ce projet.

Pour obtenir ce règlement, la STM doit au préalable, réaliser une consultation publique conformément à sa *Politique corporative « Consultation publique - réseau du métro » (PC 1.14)*.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Création d'une commission de consultation publique - projet Vendôme

Démarche, solution proposée et conclusion

Selon la *Politique corporative - Consultation publique - réseau du métro (PC 1.14)*, après la création de la commission, la consultation publique doit se dérouler principalement selon les étapes suivantes :

- 1-Les citoyens sont informés de la tenue de la consultation publique par différents moyens de communication (site internet, journal, affichage sur les lieux projetés des travaux, distribution d'une invitation dans les boîtes postales).
- 2-La commission procède ensuite en deux temps :
 - a) Une séance d'information avec présentation du projet et une période de questions
 - b) Une séance d'expression de commentaires et d'opinions
- 3- La commission analyse les informations recueillies lors de la consultation, rédige son rapport et son président en fait le dépôt au comité - Suivi des actifs de la Société de transport de Montréal

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: s/o

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

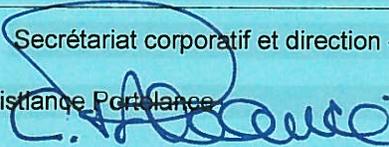
Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

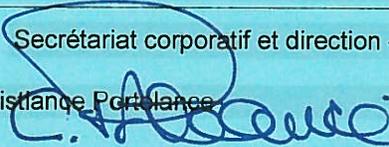
Nom: Sylvain Laliberté

Titre: Conseiller corporatif - Politiques et directives

Service: Secrétariat corporatif et direction - Affaires juridiques

Nom:  Christiane Portance

Titre: Secrétaire corporatif adjoint

Signature: 

Date: 31.01.2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Création d'une commission de consultation publique - projet Vendôme

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Les coûts de cette consultation publique seront imputés au Règlement d'emprunts R-163

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **31/1/2017**